



Le Bureau politique de l'USFP salue la victoire de la légitimité marocaine sur la base de l'unité du Trône, du peuple et du territoire

La résolution du Conseil de sécurité consolide la souveraineté du Maroc uni sur son Sahara

Page 4

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10 651

Lundi 3 Novembre 2025

Sagacité Royale Et *Reconnaissance mondiale*

Nasser Bourita met en avant le rôle de SM le Roi dans l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2797



Scène de liesse à Laâyoune à l'instar des autres villes et régions du Royaume.

Pages 2 à 7

Sagacité Royale Et *Reconnaissance mondiale*

Nasser Bourita met en avant le rôle de SM le Roi dans l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2797

Actualité



La date du 31 octobre 2025 sera désormais gravée dans la mémoire collective marocaine. Ce jour-là, le Maroc venait d'obtenir au Conseil de sécurité des Nations unies une reconnaissance mondiale de sa souveraineté sur son Sahara, et ce grâce à une résolution historique consacrant l'autonomie sous souveraineté marocaine du Sahara comme seule et unique solution à ce conflit artificiel.

Ce vote marque une victoire diplomatique significative pour le Maroc, après un demi-siècle d'efforts constants et de diplomatie patiente menée sous la conduite sage et visionnaire de S.M le Roi Mohammed VI.

La résolution n°2797/2025 a été adoptée par 11 voix sur 15, avec 3 abstentions (Russie, Chine, Pakistan) et une non-participation (Algérie),

sans aucun vote contre. Ce soutien majoritaire réaffirme la légitimité et la crédibilité du plan d'autonomie marocain, présenté dès 2007 comme la base sérieuse et réaliste pour résoudre le conflit régional du Sahara. Le texte proroge également jusqu'au 31 octobre 2026 le mandat de la MINURSO, la mission de l'ONU chargée de superviser le cessez-le-feu et de soutenir le processus politique conduit sous l'égide de l'ONU.

Engagement personnel de S.M le Roi

Dans une émission spéciale diffusée, samedi soir, sur la chaîne 2M, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a dévoilé les coulisses des tractations et des négociations, met-

tant en avant le rôle prépondérant du Souverain menant à cette victoire diplomatique.

«L'intervention de S.M le Roi Mohammed VI a été décisive dans le processus qui a conduit à l'adoption de la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara marocain», a mis en exergue Nasser Bourita, indiquant que «le Royaume a mené un travail diplomatique intensif et direct pour convaincre 11 Etats membres du Conseil de voter en faveur de la position marocaine».

Le diplomate marocain a fait savoir que le Souverain avait personnellement contacté les dirigeants des pays hésitants, qu'il s'agisse de membres permanents ou de nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité, d'autant plus que certains de ces pays étaient auparavant connus

pour leur soutien au Polisario ou pour leurs positions fluctuantes, comme le Pakistan, la Russie et certains pays africains et européens.

«Jusqu'à mercredi, 9 pays soutenaient la résolution. Et grâce à l'intervention de S.M le Roi Mohammed VI nous avons pu atteindre 11 voix», a-t-il expliqué avant d'ajouter : «On a tenté de rallier un membre permanent afin de porter le nombre de soutiens à 12». Ce membre, a précisé le ministre des Affaires étrangères, «avait des demandes qui ne concernaient pas le Maroc, mais plutôt le porte-plume de la résolution».

Nasser Bourita a également affirmé que S.M le Roi Mohammed VI ne s'était pas contenté des voies diplomatiques traditionnelles, mais avait plutôt adopté une approche personnelle et directe en nouant des contacts

de haut niveau avec les dirigeants de ces pays.

« Ces contacts visaient à clarifier la viabilité de l'initiative d'autonomie comme solution pratique et durable, et à souligner le développement et la stabilité atteints dans les provinces du Sud comme garantie de la crédibilité du Maroc », a-t-il assuré.

Pourquoi cette résolution est historique ?

Dans son entretien, le ministre des Affaires étrangères a expliqué que cette résolution est historique. « Cette résolution consolide l'autonomie sous souveraineté marocaine comme seule solution réaliste au conflit et renforce la position du Maroc en tant que partenaire fiable et responsable dans la région », a-t-il noté. Et d'ajouter : « Le Royaume avance avec confiance et détermination sous la direction de S.M le Roi Mohammed VI vers la consolidation d'une solution politique durable fondée sur le réalisme et l'équité, qui garantit la stabilité dans la région et préserve la dignité de toutes les parties ».

D'après lui, l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 « demeure le seul cadre et la seule base réaliste d'une solution politique au conflit artificiel autour du Sahara marocain ». Il a relevé que la résolution de l'ONU « confirme cette approche et fait de l'autonomie le point de départ des négociations entre le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario ». Il a précisé que le processus politique « sera mené sous la supervision de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU et avec l'appui de la MINURSO ».

Le diplomate marocain a mis l'accent sur le fait que la résolution « désigne explicitement l'Algérie comme partie prenante au conflit, et non comme médiateur, contrairement à ce qu'elle tente de faire croire ».

Nasser Bourita a également rappelé que le Maroc a l'intention d'actualiser et de détailler l'initiative d'autonomie et de la présenter aux Nations unies, « afin qu'elle constitue la seule base de négociation, car elle représente la solution réaliste et applicable », soutenant que S.M le Roi a une vi-



sion claire à propos de ce sujet.

La main tendue du Royaume

Le Souverain a fait preuve de clairvoyance et de sagacité en ne considérant pas le vote historique au Conseil de sécurité comme une victoire dirigée contre l'Algérie. Il y voit une opportunité pour dépasser les malentendus du passé et construire un espace maghrébin au profit des peuples de la région.

« Le Maroc ne brandit pas ces changements comme un trophée et ne souhaite nullement attiser les antagonismes ou accentuer les divisions », a précisé le Souverain dans son discours prononcé vendredi dernier juste après l'adoption de la résolution onusienne.

S.M le Roi Mohammed VI a une fois de plus renouvelé la main tendue du Royaume à l'Algérie et au peuple algérien frère. « Par ailleurs, j'invite Mon Frère, Son Excellence

le Président Abdelmadjid Tebboune, à un dialogue fraternel sincère entre le Maroc et l'Algérie afin que, nos différends dépassés, nous jetions les bases de relations nouvelles fondées sur la confiance, la fraternité et le bon voisinage », a dit en substance le Souverain dans son discours. Et d'ajouter : « En outre, Nous réitérons notre engagement à continuer d'œuvrer à la relance de l'Union du Maghreb, sur la base du respect mutuel, de la coopération et de la complémentarité entre ses cinq Etats-membres ».

Quant à la médiation de Washington entre Rabat et Alger, Nasser Bourita a souligné que « la position de S.M le Roi a toujours été claire : les deux pays n'ont pas besoin de médiation, compte tenu de leur proximité géographique et de leur histoire commune. Ils sont capables de résoudre leurs problèmes eux-mêmes. C'est pour cette raison que le Souverain a lancé un appel en faveur d'un dialogue direct et sin-

cière avec l'Algérie », avant de préciser que tout cela dépend de la volonté politique.

S.M le Roi Mohammed VI a également appelé les Sahraouis séquestrés à Tindouf à saisir l'occasion offerte par la nouvelle résolution pour retourner à leur mère-patrie.

« Nous appelons sincèrement nos frères dans les camps de Tindouf à saisir cette opportunité historique pour retrouver les leurs et jouir de la possibilité que leur offre l'initiative d'autonomie de contribuer à la gestion des affaires locales, au développement de leur patrie et à la construction de leur avenir, dans le giron du Maroc uni. En Ma qualité de Roi, garant des droits et des libertés des citoyens, j'affirme solennellement que les Marocains étant tous égaux, il n'y a pas de différence entre les personnes rentrées des camps de Tindouf et leurs frères installés dans le reste du territoire national », a conclu le Souverain.

Mourad Tabet

Pour l'OMDH, la résolution sur le Sahara constitue une avancée qui représente une mesure positive vers un règlement pacifique



Suite à l'adoption de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies sur le conflit régional du Sahara marocain, l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) a exprimé une po-

sition claire et engagée fondée sur une approche globale respectueuse des droits de l'Homme. Cette résolution, adoptée le 31 octobre 2025, consacre pour la première fois l'initiative d'autonomie marocaine

comme solution politique réaliste et pratique pour mettre fin au conflit régional.

Le bureau exécutif de l'OMDH s'est félicité de cette avancée qui représente une mesure positive vers un règlement pacifique garantissant le respect des droits collectifs et individuels, contribuant ainsi à la stabilité et à la paix dans la région du Grand Maghreb.

L'OMDH soutient vivement l'appel au dialogue lancé par le Discours Royal adressé à l'Algérie, invitant les autorités algériennes à répondre favorablement à cette initiative afin de favoriser une intégration économique et une solidarité humaine durables entre les peuples maghrébins.

L'OMDH a insisté également sur l'importance d'ouvrir les frontières entre le Royaume du Maroc et la République algérienne, soulignant que la liberté de circulation est un droit fondamental inscrit dans les conventions internationales. Par ailleurs, le bureau exécutif a salué les garanties données dans le Discours Royal aux habitants des camps de Tindouf concernant la pleine

jouissance de leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, considérant cette démarche comme un pas concret vers une véritable intégration fondée sur le respect de la dignité humaine.

En matière de droits humains, l'OMDH s'est engagée à contribuer activement au débat public sur les détails de l'initiative d'autonomie, afin de s'assurer que son application respecte rigoureusement les normes internationales relatives aux droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques. Cette approche est décrite comme une condition essentielle au succès de la mise en œuvre de la résolution 2797.

Enfin, l'OMDH a annoncé son intention de créer un mécanisme civil de droits humains pour dialoguer avec les cadres et les élites sahraouis des provinces du Sud ainsi qu'avec les populations vivant dans les camps de Tindouf, afin d'entendre leurs points de vue et garantir une mise en œuvre effective et respectueuse de l'initiative d'autonomie.

H.T

Le Bureau politique salue la victoire de la légitimité marocaine sur la base de l'unité du Trône, du peuple et du territoire

La résolution du Conseil de sécurité consolide la souveraineté du Maroc uni sur son Sahara



La direction de l'Union socialiste des forces populaires, réunie dans la matinée du samedi 1er novembre 2025, sous la présidence du Premier secrétaire, Driss Lachguar, après avoir écouté son exposé politique pertinent et lucide sur le tournant historique et décisif qui a consacré, au nom de la communauté internationale, la souveraineté marocaine sur l'ensemble de son territoire et son unité historique :

« Exprime sa profonde joie et partage avec le peuple marocain, sous la conduite de son Roi, artisan de l'unité et de la stabilité, ainsi qu'avec l'ensemble de ses forces vives, l'une des plus grandes étapes de l'histoire nationale, marquée par la reconnaissance internationale de l'autonomie sous souveraineté marocaine comme solution consensuelle au conflit artificiel autour de notre Sahara récupéré.

« Considère que les vagues de liesse spontanées et les manifestations populaires de célébration, qui ont traversé le pays de Tanger à Lagouira, sont l'expression la plus sincère d'un élan national conscient et responsable, révélant toute la portée de cet acquis existentiel décisif dans la marche vers la consolidation de l'unité territoriale.

Tout en rendant hommage aux immenses sacrifices consentis par le peuple marocain, courageux et persévérant, sous la conduite de sa monarchie éclairée, patiente et sage, l'USFP tient à consigner dans l'Histoire ce qui suit :

« Le 31 octobre 2025 fut pour notre pays, peuple et Roi, une journée historique et glorieuse, dont la force et la grandeur n'ont d'égaux que les moments de l'indépendance nationale, sous la direction du défunt Mohammed V et du mouvement national, ainsi que la Marche Verte victorieuse, fruit du génie et de la politique visionnaire du regretté Hassan II et de l'élan patriotique collectif de toute une Nation.

Ainsi, l'USFP considère que la résolution onusienne 2797 marque le début d'une nouvelle ère, celle de la confirmation définitive de la sou-

veraineté du Maroc sur son Sahara, et la clôture du conflit artificiel, renouvelant à la Nation son esprit unitaire et libérateur.

« En tant que composante vivante du tissu national, toujours présente dans les combats pour la libération et l'unité, l'USFP exprime sa fierté de voir la communauté internationale reconnaître les droits légitimes du Maroc, considérant la résolution de l'ONU comme la consécration d'un droit historique, souverain et territorial légitime, obtenu au prix de lourds sacrifices, et illustré par des leçons de résilience, de sagesse et de vigilance.

« L'USFP, en soulignant la convergence entre la légitimité internationale et la légitimité historique du Maroc, entre le droit national et la justice du droit international, rappelle qu'à l'occasion de son 12^e Congrès national, son Premier secrétaire avait déjà appelé les Etats amis, membres permanents du Conseil de sécurité, « à œuvrer, en tant que bâtisseurs du droit international, pour faire de la proposition d'autonomie une référence onusienne, à la fois point de départ et d'aboutissement de la solution », tel est le cas désormais.

L'USFP souligne que le rôle de l'ONU est dorénavant clair, fondé sur la légalité internationale et sa force contraignante, en vue d'un résultat unique et inéluctable : la souveraineté marocaine.

« Après avoir présenté ses plus chaleureuses félicitations à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'USFP exprime sa haute estime pour la sagesse clairvoyante, la force tranquille et la vision anticipatrice de Sa Majesté, qui ont toujours guidé le leadership diplomatique du Maroc vers les sommets de la fermeté et de la détermination.

Cette diplomatie a su conjuguer force dans la position et pondération dans la gestion des complexités internationales et régionales du dossier.

L'un de ses signes distinctifs fut le passage de la gestion à la transformation, avec en son cœur l'initiative d'autonomie, présentée par Sa Majesté Mohammed VI, pour consolider l'unité nationale

et territoriale du Royaume, et ériger un modèle inédit de consensus international autour d'une vision de libération et d'unité fondée sur la paix.

« L'USFP considère que la participation directe du Souverain à cette étape solennelle, à travers le Discours Royal prononcé à cette occasion, que le parti de la Rose a suivi avec un grand intérêt, constitue un moment d'unité nationale exemplaire, empreint de profondes significations politiques et patriotiques.

L'USFP réaffirme sa totale adhésion à l'horizon tracé par Sa Majesté le Roi pour l'après-victoire historique, considérant que l'ère du Maroc unifié est aussi celle d'une nouvelle révolution réformatrice, approfondissant la construction démocratique, le développement territorial équitable et solide et la réalisation des aspirations du peuple et du Roi dans cette nouvelle phase de notre riche histoire.

« Partageant avec le peuple marocain et toutes les forces éprises de paix et de justice les émotions de cette victoire historique, l'USFP estime à partir de son devoir moral et patriotique l'impératif de remercier tous les amis du Maroc, Etats, dirigeants, alliances géopolitiques et organisations, qui ont soutenu la juste Cause marocaine à travers son long et difficile parcours, marqué par de grands sacrifices.

L'USFP exprime une gratitude particulière aux Etats-Unis d'Amérique et à leur président Donald Trump, dont la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara a constitué un tournant décisif, changeant les équilibres de puissance internationaux et provoquant une dynamique mondiale qui a mis fin aux hésitations de nombreuses capitales.

L'USFP exprime également sa gratitude à tous les pays arabes et africains frères et amis ayant contribué à la réalisation de cet acquis national majeur et décisif.

« L'USFP, en saluant avec fierté les louanges Royales adressées à la diplomatie partisane, dans laquelle notre parti a rendu d'éminents services à la patrie, réaffirme sa détermination à poursui-

vre son engagement international, continental et régional, au service des Causes de la Nation, en accompagnant la mise en œuvre du projet d'autonomie, sur la base d'une union interne solide et dynamique fondée sur l'unité du Trône, du peuple et du territoire national.

« L'USFP rend hommage à l'esprit de sagesse ayant imprégné la vision d'avenir du Discours Royal, considérant que cet accomplissement national historique n'est pas seulement une consécration d'une vérité historique, mais aussi une victoire maghrébine tournée vers l'avenir. L'USFP salue la volonté Royale exprimée d'œuvrer de concert avec le président algérien Abdelmadjid Tebboune, pour ouvrir une nouvelle page, au service de l'avenir des générations du Grand Maghreb.

A cet égard, l'USFP, parti héritier du mouvement national de libération à dimension maghrébine et unitaire, réaffirme les liens historiques qui l'ont unie au Front de libération nationale algérien, artisan de l'indépendance, ainsi que les affinités intellectuelles et politiques partagées avec le Front des forces socialistes, porteur de l'idéal démocratique et progressiste, et ce pour une action future et une reprise de la lutte au niveau maghrébin.

L'USFP exprime également son plein soutien à l'appel Royal adressé à nos frères dans les camps de Tindouf, les invitant à prendre part concrètement à la réconciliation nationale et à la construction du Maroc uni, fort et ascendant, en mettant fin à leur exil idéologique imposé par les schémas de la guerre froide et les illusions séparatistes désormais jugées obsolètes par la communauté internationale.

Enfin, l'USFP s'incline avec respect et reconnaissance devant tous les martyrs de la patrie, les dirigeants tombés pour la liberté, ainsi que les héros des Forces armées Royales, de la Sécurité nationale, de la Gendarmerie Royale, de la Protection civile, des Forces auxiliaires et de l'administration territoriale.

Félicitations à la Nation marocaine, à Sa Majesté le Roi et à l'ensemble du peuple marocain.



Séance plénière commune des deux Chambres du Parlement lundi sur la dernière résolution du CS de l'ONU sur la Cause nationale

Les deux Chambres du Parlement tiendront, ce lundi, une séance plénière commune consacrée à la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur la Cause nationale.

"Les présidents de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers portent à la

connaissance de l'ensemble des parlementaires que le Parlement tiendra, lundi 3 novembre 2025 à 13h00, une séance plénière commune spéciale consacrée à la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la Cause nationale", indique un communiqué conjoint.

Les Etats-Unis se félicitent de l'adoption "historique" de la résolution 2797 du Conseil de sécurité

Les Etats-Unis se sont félicités de l'adoption "historique" de la résolution 2797 du Conseil de sécurité sur le Sahara marocain, en réaffirmant que l'initiative marocaine d'autonomie est "la seule base" pour parvenir à une solution juste et durable à ce différend régional.

S'exprimant vendredi devant les membres du Conseil à l'issue du vote sur la résolution 2797, l'ambassadeur américain à l'ONU, Mike Waltz, a indiqué que son pays exhorte "toutes les parties à s'engager dans des discussions sérieuses, avec la proposition d'autonomie crédible et réaliste du Maroc comme seule base en vue d'une solution juste et durable à ce conflit" qui n'a que trop duré.

Mettant en avant le "soutien résolu" du Président Donald Trump pour les efforts de

paix, le diplomate américain a souligné "l'engagement profond" des Etats-Unis à mettre fin au différend régional de longue date autour du Sahara marocain.

Il s'agit d'un objectif atteignable "cette année", a estimé M. Waltz, qui était accompagné à la séance du Conseil de sécurité par le nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Maroc, Duke Buchan, affirmant que les Etats-Unis ne ménageront aucun effort pour "faciliter les progrès" vers cet objectif commun pour la paix et la prospérité dans la région.

M. Waltz a, également, salué les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, ainsi que les efforts des Nations unies en vue d'aboutir à "une nouvelle ère de paix et de prospérité dans la région".



Au Conseil de sécurité

La France réaffirme que "le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine"
Le Royaume-Uni réitère son soutien au plan marocain d'autonomie au Sahara

La France a réitéré devant le Conseil de sécurité de l'ONU que "le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine", affirmant que le soutien de Paris à l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc en 2007 est

"clair et constant".

"L'autonomie sous souveraineté marocaine constitue la seule base pour aboutir à une solution politique juste, durable et négociée" au différend régional autour du Sahara marocain, a souligné l'ambassadeur de la France à

l'ONU, Jérôme Bonnafont, à l'issue de l'adoption vendredi de la résolution 2797 du Conseil de sécurité sur le Sahara marocain.

A cet égard, l'ambassadeur a relevé qu'un "consensus international de plus en plus large se dégage en ce sens", mettant l'accent sur l'importance que le Conseil de sécurité se saisisse de cette dynamique, comme il le fait désormais par cette résolution. "C'est un succès collectif", a-t-il dit dans son explication de vote.

Et de noter que la France croit qu'une solution politique mutuellement acceptable est possible. "L'élan politique est là, il est temps désormais d'avancer. C'est la raison pour laquelle l'Envoyé personnel est appelé à réunir très prochainement les parties, en vue de parvenir à un règlement définitif du conflit. Nous lui renouvelons tout notre soutien".

L'ambassadeur français a également relevé qu'à travers cette résolution, le Conseil de sécurité acte "une approche nouvelle, qui, sous l'égide des Nations unies et en respect des principes de la Charte,

permettra aux parties de s'engager dans un effort renouvelé vers la paix. Nous les appelons à s'en saisir résolument".

Il a également estimé que grâce à cette résolution, la MINURSO pourra continuer de jouer "un rôle clé pour la stabilité de la région", précisant que sur le terrain, la France appelle à "une cessation des hostilités et au plein respect du cessez-le-feu, car nous ne devons pas oublier les risques auxquels ce conflit expose les populations."

"Cette résolution dessine un horizon de paix. Sachons appuyer l'Envoyé personnel et les parties, afin qu'avec courage et détermination, ils lancent ensemble les négociations qui mettront fin à un conflit trop ancien, au bénéfice des populations et des pays de la région", a conclu l'ambassadeur français.

De son côté, le Royaume-Uni a réaffirmé devant le Conseil de sécurité de l'ONU son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie comme "la base la plus crédible, viable et pragmatique" pour parvenir à une solution définitive au dif-

férend régional autour du Sahara marocain.

"Nous nous félicitons que la résolution (2797) mette en avant la proposition d'autonomie présentée par le Maroc en 2007, que le Royaume-Uni considère comme la base la plus crédible, viable et pragmatique" pour clore définitivement ce différend artificiel, a déclaré le chargé d'affaires à la Mission permanente britannique auprès de l'ONU, James Kariuki, à l'issue de l'adoption vendredi de cette résolution par le Conseil de sécurité.

Le diplomate britannique a, en outre, salué les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, appelant les parties à s'engager de bonne foi et dans un esprit de compromis dans les négociations visant à parvenir à une solution définitive.

Il a aussi salué le leadership des Etats-Unis, porte-plume de cette résolution, qui constitue "un pas en avant" vers une solution politique juste et durable à ce différend régional.

Le Panama réitère son soutien au plan marocain d'autonomie

Le Panama a réitéré, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, son soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 pour résoudre définitivement le différend régional autour du Sahara marocain.

S'exprimant vendredi à l'issue de l'adoption par le Conseil de la résolution 2797 sur le Sahara marocain, l'ambassadeur représentant permanent du Panama à l'ONU, Eloy Alfaro de Alba, a souligné que son pays considère l'initiative marocaine d'autonomie comme une "base viable" pour "avancer" vers une solution durable à ce conflit.

Il a, en outre, salué les efforts du Royaume pour aboutir à une solution définitive à ce différend régional qui n'a que trop duré.

Dans son explication de vote en soutien à la résolution 2797, le diplomate panaméen a affirmé que ce nouveau texte constitue une avancée "équilibrée et constructive" vers une "solution politique, pacifique, durable et mutuellement acceptable" à la question du Sahara marocain.

Il a enfin réitéré l'appel de son pays à "toutes les parties" à reprendre les négociations "de bonne foi" sous l'égide des Nations unies.

Sahara marocain

Liesse dans l'ensemble des villes du Royaume

Rabat

Des milliers de Rabatis sont descendus dans les rues de la capitale vendredi soir pour célébrer, dans une ambiance des grands jours, empreinte des sentiments de fierté et de patriotisme sincère, la résolution historique du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara marocain.

Brandissant des drapeaux nationaux et des portraits de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, des foules immenses se sont données rendez-vous à la place de Bab Al-Had, à l'avenue Mohammed V ou encore dans les quartiers Agdal, Youssoufia et Akari, pour exprimer leur joie après l'adoption de cette résolution, qui marque un tournant majeur dans le processus de consécration de la marocanité du Sahara.

A pied ou motorisé, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, ont sillonné les principales artères de la capitale entonnant des chants patriotiques à la gloire de la patrie et de son unité territoriale, donnant ainsi la pleine mesure de leur mobilisation constante derrière SM le Roi pour la défense de la première cause nationale.

Dans des déclarations à la MAP, plusieurs citoyens se sont dits satisfaits de cette résolution qui réaffirme encore une fois la justesse de la question nationale et le caractère crédible et sérieux de l'initiative d'autonomie, soulignant qu'elle marque une étape charnière et historique dans le processus de consécration de la marocanité du Sahara.

Dans ce sens, Mohamed (65 ans) a affirmé que cette journée est historique à tous les égards, en ce sens qu'elle lui rappelle la ferveur patriotique de la glorieuse Marche verte portée par l'ensemble du peuple marocain. La joie ressentie aujourd'hui par les Marocains est l'expression de l'engagement renouvelé à poursuivre la mobilisation pour défendre la patrie et son intégrité territoriale, dans le même esprit que celui de 1975, a-t-il dit.

Pour sa part, Younes (32 ans) a souligné que le Maroc est dans son plein droit, ajoutant que la résolution du Conseil de Sécurité est l'aboutissement d'un long processus diplomatique agissant mené sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. "Désormais, la communauté internationale est convaincue que le plan d'autonomie est la seule solution réalisable et juste pour le règlement définitif de cette question", a-t-il dit.

Maha, du haut de ses 19 ans, a estimé que la résolution onusienne reflète la place qu'occupe le Maroc sur la scène internationale, ajoutant que "nous sommes fiers que le monde ait reconnu la justesse de notre cause et les efforts du Royaume en faveur de la paix".

Dans un Discours adressé vendredi soir à Son peuple fidèle, SM le Roi a souligné que la Résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU définit



les principes et les fondements susceptibles de conduire à un règlement politique définitif de la question du Sahara, dans le strict respect des droits légitimes du Maroc.

"Bien que la question de notre intégrité territoriale connaisse des évolutions positives, le Maroc demeure attaché à la nécessité de parvenir à une solution qui sauve la face de toutes les parties, sans vainqueur, ni vaincu", a relevé le Souverain.

Laâyoune

Les habitants de la ville de Laâyoune, chef-lieu des provinces du Sud, ont célébré, vendredi soir, dans une ambiance de fierté et d'unité nationale, l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution sur le Sahara marocain.

Dès l'annonce de l'adoption de la résolution à New York, Laâyoune s'est parée des couleurs nationales. Concerts de klaxons, youyous et chants patriotiques ont retenti dans les boulevards Mohammed VI, Mecca et Al Kairaouane, où une foule enthousiaste a convergé vers la place El Méchouar, dans une atmosphère de liesse et de fierté nationale.

Drapeaux et portraits de SM le Roi Mohammed VI à la main, enfants, jeunes et familles entières ont exprimé, dans un ferveur commune, leur attachement indéfectible à l'unité du Royaume et leur soutien aux efforts diplomatiques du Maroc sous la sage conduite du Souverain pour clore définitivement ce différend artificiel.

"C'est un jour historique que nous vivons ici à Laâyoune", ont souligné des citoyens en liesse dans des déclarations à la MAP, notant que cette résolution constitue une "victoire éclatante".

Ils se sont dits fiers de cette résolution mettant un terme à un conflit qui n'a que trop duré.

Cette résolution est "le fruit de

26 ans de travail acharné sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", ont-ils relevé.

C'est une journée historique qui vient s'ajouter aux dates marquantes pour les Marocains, d'autant qu'elle coïncide avec l'anniversaire de la Glorieuse Marche Verte, ont-ils réaffirmé, qualifiant cette décision de "victoire diplomatique", fruit de la diplomatie menée sous la sage conduite du Souverain.

Les chants patriotiques et les slogans en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume ont continué de résonner dans les rues de Laâyoune, alors que la foule, portée par une immense ferveur nationale, célébrait l'adoption de la résolution onusienne consacrant une nouvelle avancée dans le dossier du Sahara marocain.

Tanger

Dans une atmosphère empreinte de ferveur patriotique, des milliers d'habitants de Tanger ont célébré, vendredi soir, dans une liesse populaire, l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 2797 consacrée au Sahara marocain.

Avant même la clôture de la séance de vote au Conseil de sécurité des Nations unies, les habitants de Tanger ont commencé à affluer vers la place des Nations, animés par la conviction que la diplomatie marocaine, proactive et efficiente, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, avait su mobiliser le soutien international nécessaire à l'adoption de cette résolution, marquant ainsi un tournant décisif dans le processus de règlement de ce conflit régional artificiel.

Brandissant fièrement les drapeaux marocains et entonnant des chants patriotiques, de nombreux citoyens ont exprimé, dans des déclarations à la MAP, leur joie et leur satisfaction à la suite de l'adoption de

cette résolution, laquelle constitue une étape essentielle vers le règlement définitif de cette question, dans le cadre d'une solution consensuelle fondée sur le Plan d'autonomie sous souveraineté marocaine.

Les participants ont également réaffirmé leur attachement indéfectible et leur mobilisation constante derrière SM le Roi, saluant la sagesse et l'efficacité de la diplomatie marocaine, qui a, une fois de plus, démontré sa capacité à mobiliser le soutien nécessaire à l'adoption de cette résolution historique.

Ils ont affirmé avec ferveur que "le Maroc est dans son Sahara et le Sahara est dans son Maroc" et que "le Sahara est à nous et le Roi est à nous aussi", soulignant que cette résolution historique coïncide avec la célébration du 50^e anniversaire de la Glorieuse Marche Verte, transformant ainsi cette journée en une double fête pour les citoyens.

Les citoyens ont, dans ce sens, souligné que cette résolution consacre les droits historiques et légitimes que le Maroc a toujours défendus face aux ennemis de son intégrité territoriale, tout en ouvrant la voie à la poursuite du processus de développement et de consolidation de l'unité dans les provinces du Sud.

Les festivités à Tanger ont été marquées par des cortèges de véhicules décorés aux couleurs nationales, l'installation d'un écran géant sur la place des Nations pour la diffusion de chants patriotiques enthousiastes, ainsi que par des feux d'artifice illuminant le ciel de la ville, symbolisant la lumière des droits historiques et de la légitimité juridique et religieuse du Maroc sur son Sahara, et ouvrant la voie vers un règlement définitif de ce conflit artificiel.

Es-Semara

Dans une ferveur d'une intensité rare, traduisant la profondeur de l'ap-

partenance nationale et l'unité indéfectible entre le Trône et le peuple, la ville d'Es-Semara a vécu, vendredi soir, au rythme d'une liesse populaire débordante, à la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution historique marquant une étape décisive dans le règlement du différend artificiel autour de la question du Sahara marocain.

Dès l'annonce de cette adoption, les habitants ont afflué en masse vers la place de la Marche Verte, où se déroulait une partie des activités commémorant le cinquantième anniversaire de cette épopée glorieuse. Les espaces publics se sont emplies d'une ferveur patriotique sincère, transformant la cité spirituelle et culturelle du Sahara marocain en une vaste scène d'allégresse collective.

Les voix des citoyens ont retenti dans cette partie du Royaume, entonnant des chants patriotiques exaltant l'unité nationale. La joie s'est mêlée à la fierté, faisant de ce rassemblement populaire l'expression vivante d'un serment d'allégeance renouvelé, profondément ancré dans les cœurs et transmis de génération en génération.

Les youyous des femmes, vêtues de leurs melhfah sahraouies traditionnelles, se sont harmonieusement mêlés aux sonorités des troupes folkloriques hassanias, qui ont enflammé la foule par leurs danses et leurs rythmes authentiques, tandis que les drapeaux nationaux flottaient fièrement dans les principales artères de la ville.

Dans des déclarations à la MAP, les citoyens ont exprimé leur profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la Haute sollicitude dont le Souverain a toujours entouré la question du développement des provinces du Sud du Royaume.

Les célébrations, qui se sont poursuivies tard dans la nuit, ont été marquées par des spectacles de boudrida et par des feux d'artifice qui ont illuminé le ciel de la ville. Parallèlement, des cortèges de voitures ornées d'emblèmes marocains ont sillonné les boulevards d'Es-Semara au son des klaxons et des chants patriotiques, dans une atmosphère de joie et d'unité.

Dakhla

A Dakhla, la soirée de vendredi a pris les allures d'une célébration nationale après l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies d'une résolution consacrant le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine comme cadre réaliste et solide pour la résolution définitive du dossier du Sahara marocain.

Dès l'annonce officielle, des groupes de citoyens, familles, jeunes, et notables de la ville ont quitté leurs quartiers pour rejoindre les grands axes de Dakhla, animés par un même élan patriotique et un sentiment partagé de fierté et de recon-

naissance pour cette avancée diplomatique majeure.

Sur l'avenue Al Massira, à la Place Hassan II et le long de la corniche, la foule nombreuse arborait drapeaux et foulards aux couleurs nationales, chantait des refrains patriotiques et scandait des slogans réaffirmant l'unité du Royaume. Les visages rayonnaient, les klaxons résonnaient et les youyous se mêlaient aux éclats de joie, donnant à la ville un air de grande fête populaire.

"Cette décision vient confirmer ce que nous vivons au quotidien ici: stabilité, développement et appartenance pleine et entière au Maroc", affirme Hamza (25 ans), entouré de ses amis venus célébrer la résolution onusienne.

Dans les cafés, sur les terrasses et au bord de la mer, le même enthousiasme. Des familles prenaient des photos, des enfants brandissaient des drapeaux, et des groupes de jeunes improvisaient des chants et des vidéos pour immortaliser l'instant.

"Nous avons toujours su que la diplomatie du Maroc aboutirait", souligne Khadija, mère de famille. "Nous célébrons aujourd'hui une victoire de la constance, de la patience et du travail".

Au-delà de l'émotion patriotique, de nombreux habitants ont souligné l'importance de cette résolution pour l'avenir de la région, marquée par des projets structurants, une dynamique économique soutenue et une ambition affirmée de devenir un hub régional et continental.

Les célébrations se sont prolongées tard dans la nuit, dans une ambiance chaleureuse et disciplinée, témoignant du civisme et de l'engagement d'une population attachée à la première cause nationale.

En ce soir mémorable, Dakhla a une fois de plus montré le visage d'une ville soudée, confiante et tournée vers l'avenir, célébrant une étape décisive dans la consolidation de la marocanité du Sahara et l'accélération du développement des Provinces du Sud.

Casablanca

C'est avec une joie et une fierté incommensurables que les Casablancais, à l'instar de l'ensemble des Marocains, ont accueilli vendredi soir,

l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2797 consacrée au Sahara marocain.

Dans une ambiance empreinte de ferveur patriotique et d'enthousiasme, de nombreux Casablancais, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, se sont massés tout au long des artères et rues pour célébrer comme il se doit ce moment historique et exprimer leur attachement indéfectible à l'unité territoriale du Royaume et à la défense des constantes de la Nation sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI.

Brandissant avec fierté des drapeaux marocains et entonnant des chants patriotiques, les habitants de la métropole, portés par l'amour de leur patrie, ont fait part de leur grande allégresse quant à ce tournant décisif dans le processus de consécration de la marocanité du Sahara.

Dans des déclarations à la MAP, plusieurs Casablancais ont été unanimes à exprimer leur grande satisfaction suite à l'adoption de la résolution 2797 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Ils ont souligné que l'adoption de la résolution onusienne est venue conforter le Maroc dans la justesse de sa cause nationale sacrée et confirmer le soutien croissant de la communauté internationale à la marocanité du Sahara.

Abdelaziz, acteur associatif de la région Casablanca-Settat, s'est dit très ému suite à ce moment historique qui intervient après 50 années d'attente, faisant état de la joie indescriptible de tous les Marocains après l'adoption de la résolution 2797 par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Il a ajouté que le peuple marocain, dans toutes ses composantes, est mobilisé derrière SM le Roi pour défendre un Maroc uni qui s'étend de Tanger à Lagouira.

De son côté, Abderrahim, professeur de médecine, a félicité tous les Marocains suite à l'adoption de cette résolution, se réjouissant des efforts inlassables de la diplomatie officielle et des institutions nationales, sous la conduite éclairée de SM le Roi, pour parvenir à une solution politique définitive à la question du Sahara marocain.

"Le Sahara est marocain et le restera comme l'atteste l'Histoire", a-t-il martelé, insistant que tous les Marocains demeurent totalement at-



tachés à l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Royaume.

Guelmim-Oued Noun

Les villes de la région de Guelmim-Oued Noun ont vécu, vendredi soir, des scènes de liesse et de fierté nationale, à la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2797 consacrée au Sahara marocain.

Dès l'annonce de la nouvelle, les rues de Guelmim et de Tan-Tan se sont remplies de citoyens, hommes, femmes et enfants, arborant les couleurs du drapeau national. Des cortèges de voitures ornées d'emblèmes marocains sillonnaient les grandes artères, au son des klaxons et des chants patriotiques, dans une atmosphère de joie et d'unité.

Des notables, des élus, des chefs de tribus sahraouiennes et des représentants de la société civile se sont joints à cette célébration populaire pour saluer "un tournant historique dans la consécration de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces du Sud".

Dans des déclarations à la MAP, plusieurs habitants ont exprimé leur fierté et leur reconnaissance pour la clairvoyance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ainsi que pour les efforts soutenus du Royaume en fa-

veur d'une solution politique définitive fondée sur l'Initiative d'autonomie.

"C'est un moment historique qui vient couronner cinquante ans de sacrifices et d'engagement collectif derrière le Souverain", a affirmé un notable de la région, tandis qu'une jeune participante a souligné que "cette victoire diplomatique confirme la justesse de la cause nationale et renforce la cohésion du peuple marocain, de Tanger à Lagouira".

Dans les villes de la région, les manifestations de joie se sont poursuivies tard dans la nuit, au rythme des chants patriotiques, des youyous et des danses traditionnelles, traduisant la profondeur du lien qui unit les habitants du Sud à leur patrie et à son intégrité territoriale.

Errachidia

Au centre-ville d'Errachidia, comme dans les différents quartiers et places publiques de la ville, des milliers de citoyens, tous âges confondus, sont descendus vendredi soir, dans les rues dans une ambiance de joie et d'allégresse après l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2797 sur le Sahara marocain.

Grâce à la sagesse et à la perspicacité de SM le Roi Mohammed VI, nous sommes parvenus aujourd'hui à cet instant historique, se réjouit Ahmed, sorti célébrer ce jour avec sa petite fille.

"Aujourd'hui, la légitimité a grandement triomphé, le Maroc de Tanger à Lagouira, avance assurément vers davantage de progrès et de prospérité", résume pour sa part, Mohamed, un jeune étudiant qui partage sa joie avec toute la population.

"Une résolution du CS historique, puis un Discours Royal historique. Le 31 octobre 2025 sera gravé dans la mémoire de tous les Marocains", a-t-il dit.

Dans cette atmosphère de fierté et de joie partagées, les sons des Klaxons, des youyous et des chants euphoriques ont longtemps rythmé cette nuit mémorable.

"Il n'y pas de mots pour décrire la joie et le bonheur", s'est réjoui pour sa part Fatima, une jeune fille sortie fêter ce jour mémorable avec

sa sœur, en brandissant le drapeau national.

A Ouarzazate, comme à Zagora, Midelt ou encore Tinghir, les habitants des villes et villages de la région de Drâa-Tafilalet, portés par les sentiments de fierté nationale et de ferveur patriotique ont laissé libre cours à leur joie tout en réaffirmant leur attachement indéfectible au Glorieux Trône Alaouite et à l'intégrité territoriale du Royaume.

Agadir

Les habitants de la ville d'Agadir ont célébré, vendredi soir dans la liesse, l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution historique consacrée au Sahara marocain.

Ces rassemblements ont constitué une belle occasion pour célébrer les succès diplomatiques enregistrés par le Maroc à l'échelle internationale sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

Animés d'une grande ferveur patriotique, les citoyens de différentes catégories sociales, qui brandissaient des drapeaux nationaux et des portraits de SM le Roi, ont sillonné les principales artères de la capitale du Souss, pour immortaliser cet instant qui marque un tournant majeur dans le dossier du Sahara marocain.

Les manifestants ont scandé des slogans soutenant l'intégrité territoriale du Royaume, notamment "le Sahara est marocain et il le restera jusqu'à la fin des temps", notant que la décision du Conseil de sécurité de l'ONU vient couronner une série de succès diplomatiques du Royaume dans la défense de la cause nationale.

Dans des déclarations à la MAP, plusieurs citoyens ont hautement salué les victoires successives de la diplomatie marocaine quant à la défense de la cause nationale.

Ils se sont dits satisfaits de cette résolution qui réaffirme encore une fois la justesse de la question nationale et le caractère crédible et sérieux de l'Initiative marocaine d'autonomie.

Par ailleurs, ils ont affirmé que les provinces du Sud connaissent un développement socio-économique soutenu au bénéfice de la population locale qui exprime chaque jour son indéfectible attachement au glorieux trône alaouite et à l'intégrité territoriale du Royaume.



Premier secrétaire et la conscience socialiste à l'ère du recul

Lecture du discours de Driss Lachguar au 12^{ème} Congrès national



Dans un contexte national et international marqué par la confusion idéologique, la montée des populismes et l'hégémonie du néolibéralisme, Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, a livré lors du 12^e Congrès national un discours fort, porteur de clarté politique et de profondeur idéologique.

Il y a d'abord réaffirmé l'indépendance du parti comme socle de sa légitimité dans un monde où les repères se brouillent. Il a ensuite dénoncé le libéralisme de rente, ce modèle économique qui détourne les principes du marché pour servir les privilèges.

Le Premier secrétaire a également mis en garde contre les dérives jumelles du populisme et du fondamentalisme, qui fragilisent la démocratie et minent la confiance citoyenne, avant d'appeler à dépasser le désenchantement progressiste pour faire renaître l'espérance socialiste.

Enfin, il a redéfini la fonction du parti progressiste au XXI^e siècle : être un parti de raison et d'action, de savoir et d'espoir, capable de réconcilier la politique avec la société et la justice avec la croissance.

Ce discours, lucide et mobilisateur, s'impose comme une véritable feuille de route pour un Maroc moderne, social et démocratique.

Quand la parole politique retrouve sa dignité

Le discours de Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, prononcé à l'ouverture du 12^e Congrès national, n'a pas été un exercice formel, encore moins un simple préambule protocolaire. Il a constitué un acte politique à part entière : un moment de lucidité et de vérité dans un temps où le langage politique s'est appauvri et où les repères idéologiques se sont brouillés.

A travers ses mots, le Premier secrétaire a rendu à la parole politique sa densité morale et intellectuelle. Dans un monde dominé par la confusion des valeurs et la montée des

populismes, il a rappelé la nécessité de penser la politique avant de la pratiquer, et de replacer l'humain au cœur du projet national.

Son intervention, dense et structurée, a redonné souffle à une gauche marocaine en quête de sens et de cohérence, tout en réaffirmant la vocation historique de l'Union socialiste : défendre la justice sociale, l'égalité des chances et la dignité de tous.

L'indépendance du parti : Une ligne de résistance et de cohérence

Parmi les messages les plus forts de cette allocution, figure celui de l'indépendance du parti dans un contexte international où les forces progressistes reculent sous le poids du capitalisme globalisé et des idéologies consuméristes.

Driss Lachguar a rappelé que l'Union socialiste a su rester fidèle à elle-même, sans compromission ni allégeance. Elle n'a jamais été un parti suiveur, encore moins un parti de posture.

Son indépendance ne découle pas d'un isolement volontaire, mais d'une conviction profonde : celle que l'autonomie idéologique et morale est la condition première pour penser librement, proposer lucidement et agir efficacement.

Dans un Maroc traversé par des tensions sociales, économiques et institutionnelles, cette indépendance devient un acte de courage politique.

Elle permet au parti de porter un projet enraciné dans la réalité du pays, loin des calculs électoralistes et des dépendances extérieures.

L'Union socialiste demeure, par essence, le parti de la liberté de pensée et du refus de l'alignement — sur le pouvoir comme sur les populismes opportunistes.

Un libéralisme de rente : La dérive du modèle économique actuel

Le Premier secrétaire a établi un diagnostic sans complaisance de la gouvernance

actuelle, marquée par ce qu'il a qualifié de «libéralisme de rente», une version travestie du libre marché qui favorise la concentration des richesses et creuse les inégalités.

Sous couvert de modernisation économique, le gouvernement érige en modèle une croissance sans justice, un investissement sans emploi et une compétitivité qui exclut. Cette «libéralisation modifiée» n'émancipe pas, elle reproduit; elle ne redistribue pas, elle concentre.

Face à cette logique, Driss Lachguar appelle à refonder la politique économique sur des principes clairs: la justice fiscale, l'égalité d'accès aux opportunités et la fin du favoritisme institutionnalisé.

Pour l'Union socialiste, le développement n'est pas une équation comptable, mais un choix politique. Et ce choix doit placer l'humain avant la rentabilité, la cohésion sociale avant les profits immédiats.

Populisme et fondamentalisme : Les deux visages du même danger

En parallèle de la dérive libérale, le Premier secrétaire a mis en garde contre le double péril qui guette la démocratie: le populisme démagogique et le fondamentalisme réactionnaire.

Ces deux courants, bien qu'ils s'opposent en apparence, se rejoignent dans leur rejet des valeurs de modernité, de rationalité et de pluralisme.

Ils exploitent les frustrations populaires pour affaiblir les institutions et délégitimer la pensée critique.

Driss Lachguar a rappelé que l'Union socialiste avait, depuis longtemps, identifié cette menace et tenté d'y répondre par l'unité des forces progressistes, la réforme du système électoral et la défense d'un espace public fondé sur le débat d'idées plutôt que sur les discours de haine et de peur.

Aujourd'hui, cette lucidité apparaît comme une boussole. Alors que la politique se transforme en spectacle et que la citoyenneté se vide de son sens, le parti réaffirme son rôle de digne démocratique, refusant à la fois le nihilisme populiste et le conservatisme rétrograde.

Du désenchantement global à la renaissance socialiste

Le recul des forces progressistes n'est pas une fatalité. Driss Lachguar replace cette crise dans un contexte mondial marqué par quarante années de domination néolibérale, où la privatisation, la dérégulation et l'austérité ont érodé les piliers de l'Etat social.

Les illusions des années 80 — celles d'un mariage possible entre économie de marché et démocratie sociale — se sont dissipées.

Partout, on observe la montée de la précarité, l'effritement du contrat social et la perte de confiance envers la politique.

Face à cette situation, le Premier secrétaire refuse le cynisme et la résignation. Il oppose à la fatalité un projet réformiste fondé sur la rationalité, la solidarité et la justice.

Le socialisme démocratique qu'il défend ne relève pas d'une nostalgie, mais d'une exigence contemporaine : reconstruire un équilibre entre l'économique et le social, entre la liberté et l'égalité.

Le parti propose ainsi une vision concrète d'un Maroc moderne et solidaire, où la richesse nationale devient un levier d'émancipation et non un instrument d'exclusion.

Redéfinir la fonction du parti progressiste

En s'adressant à ses militantes et militants, Driss Lachguar a cherché à redéfinir la mission historique du parti dans ce siècle troublé : être un parti du savoir et de l'action, de la raison et de l'espoir.

Le rôle du progressisme n'est pas seulement de critiquer, mais de construire.

L'Union socialiste refuse de se situer dans une posture d'opposition passive: elle agit, elle propose, elle réforme. Elle incarne une voie médiane entre la gauche dogmatique et la droite autoritaire, entre la nostalgie et le suivisme.

Le Premier secrétaire a ainsi rappelé que la vraie bataille politique aujourd'hui ne se joue pas entre la gauche et la droite, mais entre ceux qui croient en la primauté de l'humain et ceux qui se soumettent à la tyrannie du marché. En renouant avec sa vocation éducative, intellectuelle et citoyenne, le parti entend réhabiliter la politique comme instrument de transformation et non comme moyen de carrière.

L'Union socialiste, mémoire du progrès et horizon d'avenir

Dans un temps où les idéologies s'effritent et où les institutions vacillent, le discours de Driss Lachguar a résonné comme un appel à la reconstruction du sens collectif. L'Union socialiste des forces populaires ne vit pas dans la nostalgie de ses luttes passées: elle en porte la mémoire vivante et s'en sert pour imaginer l'avenir.

Sa mission demeure la même: défendre la dignité des citoyens, consolider l'Etat social et promouvoir un modèle de développement humain et durable.

A l'heure où la politique se vide de sa substance et où le discours public se réduit à la communication, le parti socialiste incarne la persistance d'une conscience — celle d'un Maroc qui refuse la résignation et croit encore à la promesse d'un progrès partagé.

De cette conscience renaît l'espérance: l'espérance d'un socialisme marocain moderne, fidèle à ses racines et tourné vers l'avenir — un socialisme de responsabilité, de justice et d'espoir.

«Nous n'avons jamais cherché le pouvoir pour le pouvoir, mais pour servir notre pays et défendre la dignité de ses citoyens. Notre combat n'est pas derrière nous: il continue, ici et maintenant, pour un Maroc de justice, d'égalité et de solidarité», a conclu Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires lors du 12^e Congrès national.

Par Mohamed Assouali

Secrétaire provincial de l'Union Socialiste des Forces Populaires à Tétouan



Enseigner n'a pas d'âge

Une réforme sans âme pour une jeunesse sans avenir

Ministère de l'Education... ou de l'exclusion ?



Lorsque le ministère de l'Education nationale a annoncé, dans un ton se voulant conciliant, le relèvement de la limite d'âge pour accéder aux concours de recrutement des enseignants de 30 à 35 ans, l'opinion publique aurait pu croire à un geste d'ouverture. En réalité, il n'en est rien. Cette décision, présentée comme un assouplissement, n'est qu'un replâtrage politique qui trahit une incapacité profonde à écouter, à comprendre et à agir.

Car loin d'apaiser la colère des jeunes diplômés, elle a ravivé la flamme de l'indignation. Le Comité de soutien à la pétition adressée au chef du gouvernement ne s'y est pas trompé. Dans un communiqué publié le 30 octobre, il dénonce une mesure « toujours discriminatoire et anticonstitutionnelle », qui « perpétue une politique pénalisant les jeunes diplômés les plus touchés par le chômage ». Ces mots, lourds de sens, rappellent à quel point le fossé s'élargit entre les promesses d'égalité et la réalité vécue par des milliers de Marocains formés, compétents, mais privés de perspective.

Depuis plusieurs semaines, la question de l'âge limite pour intégrer les Centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (CRMEF) a pris une tournure nationale. Le ministère, en fixant initialement la barre à 30 ans, a allumé la mèche d'une colère sociale et symbolique. Face à une telle onde de choc, la réponse gouvernementale aurait pu être à la hauteur : un dialogue sincère, une révision des conditions d'accès, une réflexion globale sur la précarité de la jeunesse diplômée. Au lieu de cela, le gouvernement a choisi la demi-mesure, tentant de calmer la tempête par une simple addition de cinq années.

Mais, comme le souligne le Comité, ce relèvement reste « injuste et anticonstitutionnel ». Le communiqué est clair : « Cette mesure porte atteinte au principe d'égalité des chances et accentue l'exclusion sociale de larges catégories de jeunes diplômés marocains ». Derrière la technicité de la décision, c'est toute une philosophie de gouvernance qui se révèle : une politique qui trie, qui sélectionne, qui segmente, au lieu d'inclure et de construire.

Les mots du Comité résonnent comme un verdict. « Cet assouplissement ne fait que confirmer l'échec du gouvernement à proposer des solutions durables à la question du chômage chez les jeunes », écrit-il encore. Cette phrase claque comme une gifle à un Exécutif qui, depuis des années, empile les réformes sans jamais affronter les causes structurelles du désespoir social. Le chômage des jeunes n'est pas une fatalité : il est le produit d'une politique qui décourage l'effort, sous-finance la formation et érige des obstacles administratifs à la place d'opportunités.

En fixant des limites d'âge à l'entrée du métier d'enseignant, le gouvernement s'enferme dans une logique d'exclusion absurde. Car en quoi un diplômé de 36 ans, riche d'expérience, serait-il moins capable d'enseigner qu'un jeune de 34 ans ? Cette obsession de la tranche d'âge traduit un mal plus profond : la confusion entre modernisation et uniformisation, entre sélection et injustice. Le Comité, à juste titre, y voit une atteinte directe aux principes constitutionnels. « Le droit au travail et à l'accès à la fonction publique est un droit constitutionnel, rappelle-t-il. Et il doit être garanti à tous les citoyens sans distinction

fondée sur l'âge ou la situation sociale ».

C'est là tout le paradoxe d'un gouvernement qui se targue de moderniser l'école tout en fermant la porte à ceux qui veulent y contribuer. Plutôt que d'ouvrir les concours à tous ceux qui ont la vocation d'enseigner, il s'emploie à dresser des barrières arbitraires. Et ce choix n'est pas neutre : il exclut, mécaniquement, des milliers de jeunes qui, faute de débouchés ailleurs, voyaient dans l'enseignement un horizon d'utilité et de stabilité.

Le Comité l'affirme avec fermeté : « Au lieu de réfléchir à des mécanismes permettant d'améliorer et de renforcer l'école publique en intégrant les meilleurs profils issus des universités marocaines, le gouvernement a choisi de bloquer l'accès à ces jeunes de plus de 35 ans ». Ce constat est implacable. Il met le doigt sur une réalité que l'Exécutif évite soigneusement : celle d'un système éducatif fragilisé, incapable de recruter sur la base du mérite et encore moins de valoriser le capital humain produit par nos universités.

Cette affaire ne se résume donc pas à un simple débat administratif sur un âge limite. Elle révèle la faillite d'une vision politique de l'emploi et de l'éducation. Le communiqué du Comité, en ce sens, agit comme un miroir : il reflète l'échec d'une gouvernance qui, faute de courage, s'abrite derrière des décisions techniques pour masquer son impuissance sociale. Le gouvernement, écrit le Comité, « perpétue la logique consistant à faire porter aux citoyens la responsabilité de l'échec des politiques publiques dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et du développement ».

La jeunesse marocaine, aujourd'hui, ne demande pas des faveurs. Elle exige la justice

et la cohérence. Elle réclame un Etat qui protège plutôt qu'un Etat qui restreint. Elle réclame une école qui recrute sur la compétence, non sur la date de naissance. Elle réclame, enfin, que l'égalité des chances cesse d'être un slogan pour redevenir une réalité. Le communiqué dénonce ainsi « une logique discriminatoire (...) qui tenterait de légitimer une séparation entre citoyens selon leur tranche d'âge ».

Le Comité de soutien, né le 18 octobre dernier, s'inscrit déjà dans cette dynamique. Sa pétition, portée par un mouvement citoyen large et structuré, appelle « toutes les forces vives du pays — organisations de jeunesse, associations de la société civile, partis politiques, syndicats et personnalités nationales — à unir leurs efforts pour faire tomber cette mesure injuste et défendre le droit des jeunes Marocains à l'emploi et à une vie digne ». Cet appel est plus qu'un texte. C'est une alerte, une invitation à repenser les fondations mêmes de notre contrat social.

Car au bout du compte, la question de l'âge n'est qu'un symptôme. Le véritable problème, c'est l'absence d'une vision politique cohérente pour la jeunesse, pour l'éducation, pour le travail. Le Maroc ne manque ni de talents, ni de volonté, ni de jeunesse. Il manque d'écoute, de stratégie et de courage politique.

Relever la limite d'âge à 35 ans ne suffit pas. Ce qu'il faut relever, c'est le niveau du débat public, le sens de la responsabilité et le respect des principes constitutionnels. Car la seule limite évidente aujourd'hui n'est plus celle de l'accès aux concours de recrutement des enseignants, mais celle de la crédibilité de ce gouvernement.

Mehdi Ouassat

Economie

Le Conseil de la concurrence accorde une extension des délais au CMI pour la cession de ses contrats

Le Conseil de la concurrence, réuni le 27 octobre dernier, a décidé d'accorder au Centre monétique interbancaire (CMI) une extension de 6 mois, soit jusqu'au 30 avril 2026, pour la cession des contrats conclus avec les administrations et établissements publics, et de 3 mois (jusqu'au 31 janvier 2026) pour la cession des autres contrats commerciaux.

Cette décision intervient à la suite de la saisine du Conseil de la concurrence par le CMI qui a sollicité une extension du délai initial de cession de ses contrats d'adhésion, fixé au 31 octobre 2025 dans le cadre de la mise en œuvre des engagements souscrits au titre de la décision n°152/D/2024, indique le Conseil dans un communiqué.

D'après la même source, le CMI a invoqué comme argument les délais nécessaires pour l'obtention des autorisations, l'organisation par le Maroc de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2025), événement majeur devant mobiliser le maximum de ressources pour éviter toute perturbation des services de paiements électroniques, rapporte la MAP.

Ainsi, le Conseil de la concurrence, après examen des éléments avancés par le CMI, a accordé cette prolongation des délais qui vise à garantir la réussite du processus de transfert dans des conditions techniques et réglementaires maîtrisées, tout en assurant une ouverture effective et rapide du marché à la concurrence.

Afin d'assurer la mise en œuvre effective de cet engagement dans les nouveaux délais fixés, le Conseil a également assorti cette prolongation d'une astreinte journalière applicable en cas de non-respect des échéances révisées.

Le Conseil de la concurrence assurera un suivi continu de la mise en œuvre de ces engagements et veillera à ce que la transition vers un marché plus concurrentiel se déroule dans les nouveaux délais fixés et dans le plein respect des règles de concurrence.

A rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre des engagements souscrits par le CMI et rendus obligatoires par la décision du Conseil de la concurrence n°152/D/2024, le CMI s'était engagé à mettre fin à son activité d'acquisition et à céder l'ensemble de ses contrats d'adhésion des commerçants aux systèmes cartes avant le 31 octobre 2025. Toutefois, il a été décidé que le CMI va continuer à opérer en tant que plateforme technique multi-acquéreurs dans des conditions objectives et transparentes.

Ces engagements visent à favoriser l'ouverture du marché de l'acquisition à de nouveaux acteurs, notamment les établissements de paiement (EDP), afin de stimuler la concurrence et d'améliorer la qualité et la diversité des services proposés aux commerçants.

AFIS 2025 : L'Afrique trace la voie de sa souveraineté financière



A l'heure où les équilibres économiques mondiaux se redessinent, Casablanca s'apprête à accueillir, les 3 et 4 novembre 2025, une nouvelle édition d'Africa Financial Industry Summit (AFIS) autour d'un thème à portée stratégique: "Notre capital, notre puissance: libérons la souveraineté financière de l'Afrique".

Derrière ce mot d'ordre se profile la conviction profonde que l'Afrique ne manque ni de ressources ni de compétences, mais de leviers et de mécanismes capables de transformer son épargne en véritable moteur de puissance économique.

Cette édition, qui réunit plus de 1.200 dirigeants financiers, régulateurs, investisseurs institutionnels et décideurs publics issus de 72 pays, s'annonce comme un tournant stratégique pour la réflexion économique africaine autour de la souveraineté financière du continent.

A travers sa thématique principale, l'AFIS 2025, qui se tient à l'initiative de Jeune Afrique Media Group, en partenariat avec International Finance Corporation (IFC - Société financière internationale), ambitionne de dépasser le simple débat sur le financement du développement pour amorcer une réflexion plus approfondie, celle d'un continent africain qui peut et doit devenir maître de ses propres instruments financiers.

Car si l'Afrique dispose aujourd'hui de plusieurs milliers de milliards de dollars sous forme d'épargne institutionnelle (fonds de pension, fonds souverains, réserves de change, actifs bancaires et assurantiels...), une grande partie de ces ressources demeure sous-exploitée et mal orientée.

Les organisateurs de l'AFIS évoquent, à cet égard, une réponse à portée de main por-

tant sur la mobilisation de l'épargne africaine via des instruments, des réglementations et des partenariats capables de convertir ce capital domestique en investissements de long terme, en croissance durable et en autonomie stratégique. Pour eux, l'urgence n'est plus de trouver le capital, mais de l'activer.

Cette ambition de souveraineté financière repose sur un constat lucide, à savoir celui de la forte dépendance du financement du développement africain vis-à-vis des capitaux extérieurs.

Or, dans un monde marqué par les tensions géopolitiques, la hausse des taux et la raréfaction des flux financiers internationaux, cette dépendance devient un risque systémique. D'où la nécessité pour l'Afrique d'apprendre à se financer elle-même.

En effet, les fonds de pension, assurances, banques régionales et fonds souverains du continent représentent une réserve colossale susceptible de soutenir les grands projets d'infrastructures, de transition énergétique et de transformation industrielle. Mais pour que ce capital devienne moteur, encore faut-il créer les cadres réglementaires et les marchés capables d'absorber cette épargne à long terme.

Et c'est tout l'enjeu de cette 5ème édition de l'AFIS qui se veut une plateforme d'échanges et de réflexion autour de l'importance de repenser les architectures financières africaines afin d'harmoniser les régulations, fluidifier les flux d'investissement entre pays et renforcer la confiance entre acteurs publics et privés.

En somme, il est question de passer d'un continent d'opportunités à un continent de solutions, d'un modèle de dépendance à celui de co-construction et d'un paysage fragmenté à une coordination structurée.

Dans cette perspective, l'AFIS 2025 s'inscrit dans une dynamique concrète. Les priorités annoncées concernent la modernisation des cadres réglementaires des fonds de retraite, de l'assurance et des fonds souverains, le développement de marchés de capitaux régionaux, la mobilisation du capital domestique pour financer les PME et le déploiement de solutions fintech inclusives.

Les discussions porteront également sur la montée en puissance du commerce intra-africain, grâce à des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le système panafricain de paiement (PAPSS - Pan-African Payment and Settlement System) ou le projet de marché financier intégré (AELP - African Exchanges Linkage Project).

Ces instruments, encore inégalement exploités, pourraient devenir les catalyseurs d'un espace financier africain interconnecté et cohérent.

Casablanca : là où l'Afrique forge sa nouvelle souveraineté économique et financière

Dans le grand récit économique du continent, Casablanca apparaît désormais comme le point de jonction entre ambition et action, entre la vision d'une Afrique souveraine et les instruments concrets de son autonomie financière. En accueillant cette édition de l'AFIS, la capitale économique du Maroc ne se contente pas de rassembler les élites de la finance africaine, mais elle devient le théâtre d'une affirmation stratégique, celle d'un continent décidé à reprendre le contrôle de ses ressources, de son épargne et de son destin.

Ville carrefour entre l'Afrique, l'Europe et le monde arabe, Casablanca concentre depuis plusieurs années les signaux d'un repositionnement majeur. Grâce à la place financière Casablanca Finance City (CFC), plateforme reconnue parmi les plus dynamiques du continent, le Maroc a réussi à créer un environnement qui conjugue stabilité politique, cadre réglementaire moderne et attractivité internationale.

Cet écosystème fait aujourd'hui de la ville un pivot financier africain, capable d'accueillir les grands débats sur la transformation du capital en levier de puissance.

Au fond, l'AFIS 2025 n'est pas seulement un sommet, c'est le manifeste d'un continent qui croit en lui-même.

Comme le rappellent ses organisateurs, "l'Afrique n'a pas besoin d'être sauvée", mais elle doit désormais mobiliser ses propres ressources, ses épargnes, ses capitaux, et les mettre au service de sa souveraineté.

Par Hicham Louraoui
(MAP)

MRE : Les transferts de fonds augmentent à 92,73 MMDH à fin septembre

Les transferts de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont atteint 92,73 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre dernier, contre 91,72 MMDH à la même période une année auparavant, selon l'Office des changes.

Ces transferts ressortent en augmentation de 1,1% en glissement annuel, précise l'Office dans son récent bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs.

A rappeler que ce bulletin fait état d'une hausse du déficit commercial de 17,7% à plus de 259 MMDH, en raison de l'accroissement des importations de biens (+9,2% à plus de 605,35 MMDH) et des exportations (+3,6% à environ 346,3 MMDH).

Pour ce qui est de la balance des services, elle dégage un excédent en progression de 9,4% à plus de 114,52 MMDH, suite à la hausse des importations (+9%) et des exportations (+9,2%).



L'UCESA réitère le rôle des CES africains dans la promotion de solutions durables et inclusives



L'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA) a réitéré, au Curaçao, le rôle des Conseils économiques et sociaux (CES) africains dans la promotion de solutions durables et inclusives.

Une délégation de l'UCESA, mandatée par le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et de l'UCESA, Abdelkader

Amara, a pris part aux travaux du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS), tenus à Curaçao les 30 et 31 octobre, indique un communiqué du CESE.

Cette Assemblée générale a été marquée par l'élection à la présidence de l'AICESIS du Conseil économique et social de Grèce qui succèdera au man-

dat du CES de Curaçao.

Cité dans le communiqué, le Secrétaire général du CESE et de l'UCESA, Younès Benakki a rendu hommage au travail exemplaire mené sous la présidence du Conseil de Curaçao, rapporte la MAP.

S'exprimant au nom du président de l'UCESA, M. Benakki a également adressé ses félicitations au CES de Grèce pour son élection à la présidence de l'AICESIS, en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Il a, par ailleurs, souligné la qualité de la coopération entre les deux parties, insistant sur le rôle catalyseur que peut jouer l'AICESIS auprès des autres instances internationales sur des sujets d'intérêt majeur tels que la transition juste, l'intelligence artificielle et le suivi des Objectifs de développement durable (ODD).

Cette rencontre a permis de mettre en avant le rôle déterminant du CESE du Royaume dans la coordination des positions africaines au sein de l'AICESIS. A cette occasion, l'Assemblée générale a salué la contribution majeure du CESE dans la promotion de solutions durables, inclusives, fondées sur la science et sur les données probantes

("science and evidence based") pour l'Agenda 2030 et ses ODD, afin de ne laisser personne pour compte.

Ce travail collectif, présenté au Forum politique de haut niveau (FPHN) du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), a permis de mettre en lumière les défis communs liés à la réalisation des ODD et de formuler des propositions pertinentes, ancrées dans les réalités nationales et régionales.

En marge de cette réunion, le CESE du Maroc et le Conseil économique et social de Curaçao, membre du Réseau des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Amérique Latine et des Caraïbes (CESISALC) sont convenus de renforcer leur coopération institutionnelle à travers la conclusion d'un Mémoire d'entente visant à favoriser l'échange d'expertises et à développer des initiatives conjointes dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

Par ailleurs, la délégation marocaine a pris part, le 30 octobre, à un atelier thématique consacré aux enjeux et opportunités de l'intelligence artificielle et au dialogue social, conclut le communiqué.

Le dirham s'apprécie de 0,3% face au dollar du 23 au 29 octobre

Le dirham s'est apprécié de 0,3% face au dollar américain et s'est déprécié de 0,2% vis-à-vis de l'euro durant la période du 23 au 29 octobre 2025, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, fait savoir BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Les avoirs officiels de réserve se sont établis à 429,2 milliards de dirhams

(MMDH) au 24 octobre, en quasi-stagnation d'une semaine à l'autre et en hausse de 18,5% en glissement annuel, rapporte la MAP.

Concernant le volume des opérations de BAM, il s'est chiffré à 147,5 MMDH en moyenne quotidienne au cours de la semaine du 23 au 29 octobre. Il se répartit entre des avances à 7 jours pour un montant de 72,6 MMDH, des pensions livrées à plus long terme (42,1 MMDH) et des prêts garantis (32,9 MMDH). Sur le marché interban-

caire, le volume quotidien moyen des échanges est revenu à 3,2 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 2,25%.

Lors de l'appel d'offres du 29 octobre (date de valeur le 30 octobre), la Banque Centrale a injecté un montant de 66,5 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est apprécié de 0,3% durant la période du 23 au 29 octobre, portant sa performance depuis le début de l'année à 32%. Cette évolution reflète notamment des progres-

sions des secteurs "Participation et promotion immobilières" de 5,9%, "Santé" de 5,6% et "Services de transport" de 1,3%.

En revanche, l'indice des "Bâtiment et matériaux de construction" a régressé de 0,9%, celui des "Mines" de 1,6% et celui de "l'électricité" de 2%. Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il s'est établi à 2,1 MMDH, un montant quasi stable d'une semaine à l'autre, principalement réalisé sur le marché central "Actions".

Lancement de la 3^{ème} édition du Carrefour artistique africain

Sous le thème "La CAN au Maroc, le chef-d'œuvre par excellence"

La 3^{ème} édition du Carrefour artistique africain a été lancée vendredi soir au Complexe culturel Mohamed Zefzaf à Casablanca, en présence d'un large public composé d'artistes et de personnalités du monde culturel et de passionnés d'art, venus célébrer la créativité africaine et marocaine dans toute sa diversité.

Organisée par l'Association Art et voyage, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – Département de la culture, le Conseil de la commune de Casablanca et plusieurs institutions culturelles, cette édition, tenue du 31 octobre au 06 novembre, est placée sous le thème "La CAN au Maroc, le chef-d'œuvre par excellence", en hommage à la Marche Verte et à l'organisation prochaine par le Maroc de la Coupe d'Afrique des nations 2025.

Cet événement d'envergure internationale vise à mettre en lumière la richesse des expressions artistiques africaines, en réunissant des peintres, sculpteurs, photographes, musiciens et performeurs venus de tout le continent et d'ailleurs. À travers cette manifestation, l'Association Art et voyage réaffirme sa volonté de faire de l'art un langage universel de paix, de fierté et de fraternité, tout en contribuant au rayonnement culturel du Maroc et du continent africain sur la scène internationale. Intervenant à cette occasion, Asmaa Rochdi, présidente de l'Association Art et voyage, a souligné que cette édition "s'inscrit dans une dynamique continentale célébrant la fraternité, la créativité et la diversité africaine".

"Cette édition incarne l'esprit d'union entre l'art, le sport et la culture africaine. À travers cet événement, notre association rend hommage à deux symboles majeurs : la Marche Verte, pilier de notre mémoire collective, et la Coupe d'Afrique des Nations 2025, dont l'organisation au Maroc illustre l'ouverture, la créativité et le dynamisme de notre pays", a-t-elle indiqué dans une déclaration à la MAP. Elle a ajouté que le thème



"La CAN au Maroc, le chef-d'œuvre par excellence" traduit la volonté de faire de l'art un moteur de dialogue, de paix et de rayonnement culturel, à l'image du Maroc ouvert sur son continent et sur le monde.

Parmi les artistes exposants, le peintre russe Liguinov Igor, qui a exprimé son admiration pour la scène artistique marocaine et africaine : "Participer à cet événement est pour moi une expérience unique. Le Maroc offre une énergie créative exceptionnelle et un accueil chaleureux. À travers mes toiles, je souhaite traduire la beauté du métissage culturel et rendre hommage à cette Afrique vibrante que je découvre à chaque rencontre", a-t-il confié dans une déclaration à la MAP.

De son côté, l'artiste camerounais Axel Fosting

a salué l'esprit d'unité et de partage qui anime cette édition, notant que ce carrefour est une magnifique plateforme d'expression où les artistes africains peuvent dialoguer, collaborer et célébrer ensemble leur identité. "L'art, comme le sport, unit les peuples et transmet des émotions universelles. Le Maroc prouve encore une fois qu'il est un véritable carrefour des cultures", a-t-il déclaré.

Cette édition, conçue comme un véritable voyage artistique, se décline en plusieurs temps forts : Un vernissage-conférence au Complexe Mohamed Zefzaf, des festivités au Village africain, une escapade culturelle à Rabat, et une soirée de clôture empreinte de symbolisme à la cathédrale Sacré-Cœur de Casablanca.

Vernissage de l'exposition

"Constellations, retour vers le futur" du designer Hicham Lahlou

Le vernissage de l'exposition "Constellations, retour vers le futur" du designer Hicham Lahlou a eu lieu, vendredi soir à la Galerie Delacroix de Tanger, en présence de personnalités diplomatiques, ainsi que d'acteurs des milieux artistique, culturel et du design.

Présentée dans le cadre de la saison culturelle "J-lioum, ici et maintenant" de l'Institut français du Maroc, cette exposition marque les trente ans de carrière du designer, figure pionnière du design marocain et africain, reconnu pour son approche mêlant identité, mémoire et modernité.

L'exposition retrace un parcours exceptionnel, entre design industriel, architecture d'intérieur, création artistique et

engagement culturel. Elle met en lumière l'univers singulier de Hicham Lahlou, dont les œuvres traduisent la richesse du patrimoine marocain réinterprété, à travers une esthétique contemporaine.

Dans une déclaration à la MAP, Hicham Lahlou a souligné que cette exposition constitue à la fois un clin d'œil au passé et une rétrospective du parcours accompli, tout en étant résolument tournée vers l'avenir. "C'est une constellation de formes, de matières, de textures et de symboles", a-t-il poursuivi, notant que le symbole de l'exposition est une feuille de trèfle issue du patrimoine marocain, qu'il a transformée en étoile lumineuse.

Cette exposition, produite par l'Institut français du Maroc et célébrée par l'ambas-

sade de France, s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle 2025-2026 qui met la jeunesse à l'honneur, a noté le designer, précisant avoir invité, dans ce cadre, trois jeunes créateurs, à savoir Selma Lazrak, Amine Asselman et Hasnae Lahlou, à partager cette célébration, présenter leurs travaux et co-créer de nouvelles pièces.

Parmi les pièces phares de cette rétrospective figure notamment "Constellation", œuvre co-signée avec le designer malien Cheick Diallo et éditée par DAUM pour le Groupe Chalhoub, présentée pour la première fois au Maroc à cette occasion.

À travers cette exposition, Hicham Lahlou propose une réflexion sur le design comme langage universel, capable de relier les cultures et d'imaginer le futur à partir

de la mémoire. Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre, invite les visiteurs à un voyage à travers trois siècles de création, où le passé éclaire le présent et inspire l'avenir.

Elle constitue également une occasion de découvrir les œuvres des trois jeunes artistes et designers marocains invités, Selma Lazrak, Amine Asselman et Hasnae Lahlou, qui incarnent la transmission et la vitalité créative des nouvelles générations.

Depuis 1995, Hicham Lahlou s'impose comme une figure pionnière du design. Son œuvre, nourrie par le patrimoine, les savoir-faire et les matériaux du Maroc, s'inscrit dans une démarche de transmission et d'ouverture, où tradition et innovation dialoguent sans cesse.

L'élégance du Festival des Andalousies Atlantiques continue d'envoûter le public de la 20^{ème} édition

La 2^e journée du 20^e Festival des Andalousies Atlantiques d'Essaouira a été marquée, vendredi, par une programmation riche et diversifiée, proposant sept concerts et confirmant une nouvelle fois la vocation de la Cité des Alizés en tant que carrefour mondial de dialogue interculturel et de rapprochement.

Cette deuxième journée, réhaussée par la présence du conseiller de SM le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, André Azoulay, ainsi que d'autres éminentes personnalités marocaines et étrangères des sphères diplomatique, culturelle et artistique, a parfaitement incarné l'élégance musicale d'Essaouira dans toute sa splendeur.

Ainsi, dans l'après-midi, le public a assisté à l'espace socioculturel Dar Souiri à un concert intimiste réunissant le rabbin Marc Marciano et l'artiste Fayal Benhaddou, qui ont offert un moment de partage autour du patrimoine musical judéo-marocain, illustrant avec brio les valeurs de fraternité et de mémoire commune qui caractérisent le

Festival des Andalousies Atlantiques.

Dans le même espace, un concert inédit a ensuite rassemblé des artistes venus de Moldavie, d'Albanie, de Macédoine du Nord, de Sicile (Italie) ainsi que du Maroc, proposant un voyage musical reliant l'Europe de l'Est à la Méditerranée et mettant en relief la dimension internationale et interculturelle de cet événement d'envergure.

Par la suite, l'assistance a eu droit à une prestation des plus électrisantes de Raymonde El Bidaoui, diva incontestée du Festival, venue offrir un aperçu de son concert, dans un moment chaleureux largement apprécié par ses fans.

Parallèlement, Bayt Dakira a abrité deux performances musicales, la première assurée par Hanae Touk accompagnée du violoniste Anass Belhachemi, dans un répertoire arabo-andalou poétique, suivie d'un concert du guitariste Alberto López, mettant en avant un dialogue artistique entre tradition flamenca et influences contemporaines.

En soirée, la grande scène de



la Salle Al Massira a accueilli un important hommage consacré aux grandes voix juives du Maghreb, sous la direction artistique de Maxime Karoutchi.

Ce concert envoutant, qui a attiré un large public, a revisité les répertoires classiques de figures emblématiques de la musique judéo-maghrébine telles

que Samy El Maghribi, Salim Halali, Zohra El Fassia, Reinette l'Oranaise ou encore Lili Boniche, confirmant l'engagement du festival à préserver et à valoriser ce patrimoine musical partagé.

La journée s'est clôturée à Dar Souiri par une rencontre musicale nocturne réunissant les

Paytanims de Casablanca et les Madihyne d'Essaouira, autour de chants spirituels en arabe et en hébreu, le tout dans une ambiance de recueillement et de communion avec le public.

Initiée par l'Association Essaouira-Mogador, cette 20^e édition devait prendre fin hier dimanche.

Théâtre Riad Sultan à Tanger

Programmation captivante pour le mois de novembre

Le Théâtre Riad Sultan poursuit son engagement en faveur de la création et du dialogue interculturel en proposant, tout au long du mois de novembre, un programme riche et éclectique.

Musique, théâtre, danse, photographie, rencontres intellectuelles et résidences artistiques s'y mêlent pour offrir au public une expérience unique, à l'image de la vitalité culturelle tangerinoise, indique un communiqué de l'institution.

Fidèle à sa vocation, le Théâtre Riad Sultan conçoit l'art comme un levier de développement et un espace de rencontre entre mémoire et création, entre tradition et modernité.

Le programme s'ouvrira le 1^{er} novembre à 19h avec le spectacle "Músicas Semilla" du groupe espagnol Evoch Q-Art, offrant un voyage musical conjuguant racines méditerranéennes, jazz et flamenco.

Le public sera invité, le 7 novembre, à vibrer au rythme du reggae avec Mo Ali & The Roots Experience, rendant hommage à Bob Marley et à l'esprit universel de sa

musique. Le 12 novembre, en partenariat avec l'Institut français du Maroc, le chorégraphe Fouad Boussouf présentera "Up", un spectacle de danse contemporaine où violon et football se rencontrent comme métaphores de liberté et de mémoire.

La 13^e édition des Nuits photographiques, organisée par l'Association atelier d'art photographique, prendra le relais, le 14 novembre, rassemblant des photographes venus de divers horizons autour du regard et de la lumière.

En collaboration avec l'Institut français, le théâtre accueillera, le 15 novembre, "La Marge", une création théâtrale et musicale signée Pierro Corbell et la Compagnie A, mêlant musique électronique en direct, vidéo et performance scénique dans une réflexion poétique sur la liberté et la création hors des cadres.

La programmation mettra également l'Afrique et la mémoire à l'honneur. Le 20 novembre, le public découvrira "Perle des Lagunes", un projet musical venu de Côte

d'Ivoire réunissant Ruth Taffi, Reine A'Bla et Jahile Bonny. Trois voix féminines puissantes pour une célébration du patrimoine africain et de la modernité urbaine. Ce concert s'inscrit dans le cadre du programme "Hors les murs" du Festival Visa For Music.

Le 22 novembre, la réflexion prendra le relais avec une rencontre intitulée "L'Intellectuel et sa mémoire", animée par Jacques Vignet-Zunz, ethnographe et anthropologue, et Mostapha Aklay Nasser, chercheur. Ensemble, ils exploreront le rôle de la pensée dans la préservation de la mémoire collective.

Le théâtre vibrera, le 27 novembre, au rythme de "Hadra Rave", une fusion inédite entre musique électronique et spiritualité soufie, portée par la DJ autrichienne Seba Kayan et le musicien syrien Orwa Saleh, également dans le cadre du programme du Festival Visa For Music.

Le mois se clôturera, le 29 novembre, sur une rencontre littéraire consacrée à la sortie du livre "Roya et Pensée" de l'artiste

Abderrafie Guedddali, en présence de Chokri Bentaoui, Aziz Cherkaoui et Ahmed Fassi. Un hommage vibrant à la pensée artistique marocaine et à la liberté créative.

Le Théâtre Riad Sultan poursuit, par ailleurs, ses résidences et ateliers de formation. Du 3 au 24 novembre, le metteur en scène belgo-marocain Ilias Mettoui sera en résidence d'écriture et de recherche pour développer son nouveau projet "L'Extase", renforçant le dialogue entre scènes marocaines et belges.

Les ateliers réguliers de théâtre pour adultes, de danse contemporaine, ainsi que de théâtre et cirque pour enfants se poursuivent, encadrés par des professionnels.

A travers ce programme foisonnant, le Théâtre Riad Sultan réaffirme son rôle de phare culturel à Tanger, offrant au public un espace où la création dialogue avec la mémoire et où chaque spectacle, rencontre ou atelier devient une invitation à explorer et célébrer la richesse de l'art sous toutes ses formes.

XIII.

Le lac était calme ce soir-là, calme comme les derniers jours de l'automne, alors que le vent d'hiver n'ose pas encore troubler les flots muets, et que les glaïeuls roses de la rive dorment, bercés par de molles ondulations. De pâles vapeurs mangèrent insensiblement les contours anguleux de la montagne, et, se laissant tomber sur les eaux, semblèrent reculer l'horizon, qu'elles finirent par effacer. Alors la surface du lac sembla devenir aussi vaste que celle de la mer. Nul objet riant ou bizarre ne se dessina plus dans la vallée : il n'y eut plus de distraction possible, plus de sensation imposée par les images extérieures. La rêverie devint solennelle et profonde, vague comme le lac brumeux, immense comme le ciel sans bornes. Il n'y avait plus dans la nature que les cieux et l'homme, que l'âme et le doute.

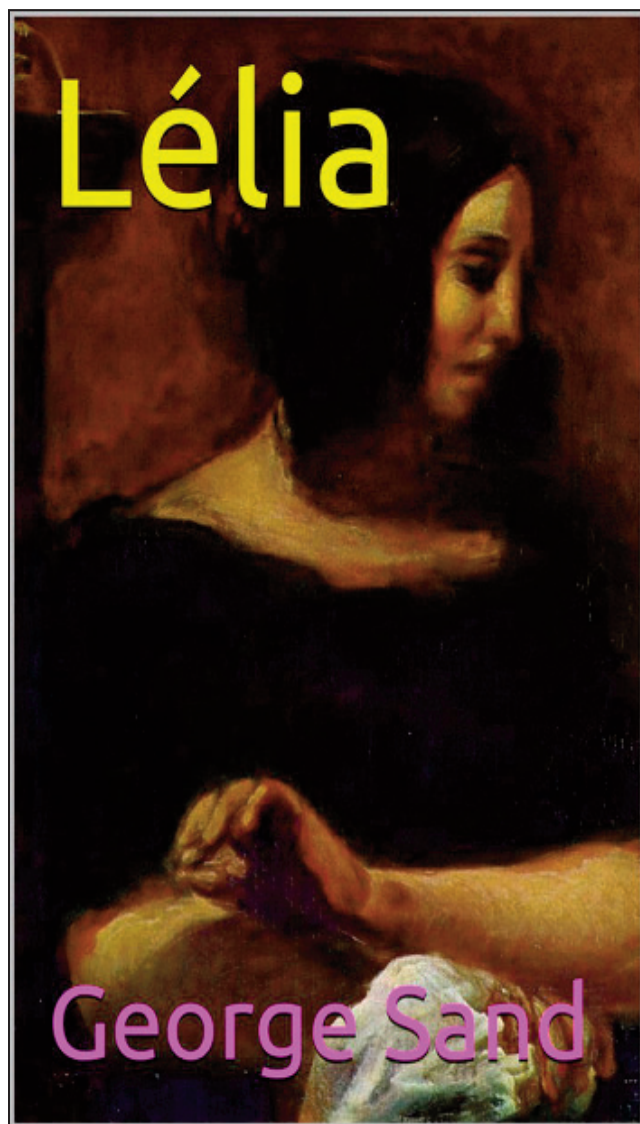
Trenmor, debout au gouvernail de la barque, dessinait dans l'air bleu de la nuit sa grande taille enveloppée d'un sombre manteau. Il élevait son large front et sa vaste pensée vers ce ciel si longtemps irrité contre lui.

« Sténio, dit-il au jeune poète, ne saurais-tu ramer moins vite et nous laisser écouter plus à loisir le bruit harmonieux et frais de l'eau soulevée par les avirons ? En, mesure, poète, en mesure ! Cela est aussi beau, aussi important que la cadence des plus beaux vers. Bien, maintenant ! Entendez-vous le son plaintif de l'eau qui se brise et s'écarte ? Entendez-vous ces frêles gouttes qui tombent une à une en mourant derrière nous, comme les petites notes grêles d'un refrain qui s'éloigne ?

« J'ai passé bien des heures ainsi, ajouta Trenmor, assis au rivage des mers paisibles sous le beau ciel de la Méditerranée. C'est ainsi que j'écoutais avec délices le remous des canots au bas de nos remparts. La nuit, dans cet affreux silence de l'insomnie qui succède au bruit du travail et aux malédictions infernales de la douleur, le bruit faible et mystérieux des vagues qui battaient le pied de ma prison, réussissait toujours à me calmer. Et plus tard, quand je me suis senti aussi fort que ma destinée, quand mon âme affermie n'a plus été forcée de demander secours aux influences extérieures, ce doux bruit de l'eau venait bercer mes rêveries, et me plongeait dans une délicieuse extase. »

En ce moment un goéland cendré traversa le lac, et, perdu dans la vapeur, effleura les cheveux humides de Trenmor.

« Encore un ami, dit le pénitent, encore un doux souvenir ! Quand je me reposais sur la grève, immobile comme les dalles du port, parfois ces oiseaux



voyageurs, me prenant pour une froide statue, s'approchaient de moi et me contemplaient sans effroi : c'étaient les seuls êtres qui n'eussent ni aversion ni mépris à me témoigner. Ceux-là ne comprenaient pas ma misère ; ils ne me la reprochaient pas ; et, quand je faisais un mouvement, ils prenaient leur volée. Ils ne voyaient pas que j'avais une chaîne au pied, que je ne pouvais les poursuivre ; ils ne savaient pas que j'étais un galérien ; ils s'enfuyaient comme ils eussent fait devant un homme !

— Homme ! dit le jeune poète au forçat, dis-moi où ton âme d'airain a pris la force de supporter les premiers jours d'une semblable existence ?

— Je ne te le dirai pas, Sténio, car je ne le sais plus : dans ces jours-là je ne me sentais pas, je ne vivais pas, je ne comprenais rien.

— Mais, quand j'eus compris combien cela était horrible, je me sentis la force de le supporter. Ce que j'avais confusément redouté était une vie de repos et de monotonie. Quand je vis qu'il y avait là du travail, d'après fatigues, des jours de feu et des nuits de glace,

des coups, des injures, des rugissements, la mer immense devant les yeux, la pierre immobile du cercueil sous les pieds, des récits effroyables à entendre et des souffrances hideuses à voir, je compris que je pouvais vivre parce que je pouvais lutter et souffrir.

— Parce qu'il faut à ta grande âme, dit Lélia, des sensations violentes et des toniques brûlants. Mais, dis-nous, Trenmor, comment tu t'es fait au calme ; car enfin, tu l'as dit tout à l'heure, le calme est venu te trouver même au sein de ce repaire ; et d'ailleurs toutes les sensations s'émoussent à force de se reproduire.

— Le calme, dit Trenmor en levant vers le ciel un regard sublime ; le calme, c'est le plus grand bienfait de la Divinité, c'est l'avenir où tend sans cesse l'âme immortelle, c'est la béatitude ! le calme, c'est Dieu ! Eh bien ! c'est dans un enfer que je l'ai trouvé. Le secret de la destinée humaine, sans cet enfer je ne l'aurais jamais compris, je ne l'aurais jamais goûté, moi homme sans croyance et sans but, fatigué d'une vie dont je cherchais en vain l'issue, tourmenté d'une liberté

dont je ne savais que faire, ne prenant pas le temps d'y rêver, tant j'étais pressé de pousser le temps et d'abrégier l'ennui d'exister ! J'avais besoin d'être débarrassé pour quelque temps de ma volonté, et de tomber sous l'empire de quelque volonté haineuse et brutale qui m'enseignât le prix de la mienne. Cette surabondance d'énergie, qui s'allait cramponner aux dangers et aux fatigues vulgaires de la vie sociale, s'assouvait enfin quand elle fut aux prises avec les angoisses de la vie expiatoire. J'ose dire qu'elle en sortit victorieuse : mais la victoire amena sa lassitude et son contentement salutaire. Pour la première fois, je connus les douceurs du sommeil, aussi pleines, aussi bienfaisantes qu'elles avaient été rares et incomplètes pour moi au sein du luxe. Au bain j'appris ce que vaut l'estime de soi-même, car, loin d'être humilié du contact de toutes ces existences maudites, en comparant leur lâche effronterie et leur morne fureur à la calme résignation qui était en moi, je me relevai à mes propres yeux, et j'osai croire qu'il pouvait exister quelque faible et lointaine communication entre le ciel et l'homme courageux. Dans mes jours de fièvre et d'audace, je n'avais jamais pu réussir à espérer cela. Le calme enfanta cette pensée régénératrice, et peu à peu elle prit racine en moi. Je vins à bout d'élever tout à fait mon âme vers Dieu et de l'implorer avec confiance. Oh ! alors, que de torrents de joie coulèrent dans cette pauvre âme dévastée ! Comme les promesses de la Divinité se firent humbles et miséricordieuses pour descendre jusqu'à moi et se révéler à mes faibles yeux ! C'est alors que je compris le mystérieux symbole du Verbe divin fait homme pour exhorter et consoler les hommes, et toute cette mythologie chrétienne si poétique et si tendre, ces rapports de la terre avec le ciel, ces magnifiques effets du spiritualisme qui ouvre enfin à l'homme infortuné une carrière d'espoir et de consolation ! Ô Lélia ! ô Sténio ! vous croyez en Dieu aussi, n'est-ce pas ? »

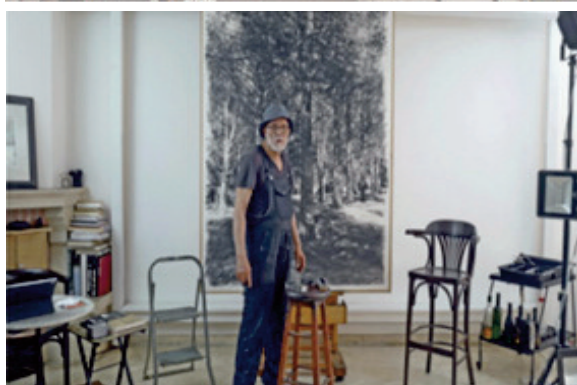
Tous deux gardèrent le silence. Lélia était apparemment dans une disposition plus sceptique qu'à l'ordinaire. Sténio ne pouvait vaincre le dégoût que lui inspirait Trenmor, son âme se refusait à s'épancher dans la sienne. Cependant il fit un effort sur lui-même, non pour répondre mais pour interroger encore.

« Trenmor, dit-il, tu ne m'apprends pas de toi ce qu'il m'importe de savoir. Ce que tu me dis me semble plus poétique que vrai. Avant de goûter le calme et de concevoir l'idée de la foi, sans doute tu as dû, par un grand repentir, purifier ton esprit et racheter ton âme !

A suivre

L'art comme outil de reconstruction

Touhami Ennader, Mohamed Mourabiti et Abdelkébir Rabii



L'art et la littérature, quand ils jouent véritablement leur rôle, s'assignent pour tâche de contribuer à installer dans le monde la paix durable. Dans ce sens, il s'agit dans ce présent article de fixer notre attention sur les pouvoirs de la création artistique dans la reconstruction du monde, en lui offrant un sens et une vision différents. Or, c'est à un autre départ auquel nous invite justement l'artiste, et, paraît-il, il ne cherche pas à expliquer pourquoi l'homme peut être si violent et sans tolérance, mais son véritable souci est de revoir le début. En bref, c'est à l'instar de ce que disait Anselm Kiefer : « L'artiste croit qu'il y a toujours un autre monde possible ». Entendons-nous bien, l'art invite à une reconstruction du monde qui serait un tremplin vers la paix et la réconciliation. Touhami Ennader, Mohammed Mourabiti et Abdelkébir Rabii nous aident à développer une certaine sensibilité envers ce monde autre, ignoré jusqu'à présent, sinon, du moins, refusé par la « race mortelle » (Valéry).

Force est donc de constater que l'art a ceci de principal qui consiste

dans la quête de la paix et de la réconciliation. Les œuvres artistiques mettent souvent au centre de leurs préoccupations l'acceptation de l'autre. Dans cet article, il sera question d'élucider la thèse suivante : si l'altérité demeure centrale dans le travail de l'artiste, il se trouve que cette altérité a besoin d'art, en ce sens que cette acceptation de l'autre reposerait sur des valeurs artistiques et non sur la morale pensante et moralisatrice.

Primo, l'altérité se présente chez l'artiste en tant que présence nécessaire dans la vie et la survie de soi (identité/altérité), secundo, la paix et la réconciliation se transmettent chez l'artiste par des valeurs artistiques, en particulier, philosophiques et littéraires, en général.

D'abord, les artistes sont souvent attachés à l'idée de l'acceptation de l'autre et au sujet de l'altérité. Cette notion qu'ils abordent d'un point de vue artistique est la preuve qu'ils envisagent d'une autre façon la question de l'autre. Par exemple, ce regard différent porté sur les êtres et les choses leur permet de construire

leur propre pensée. A cet effet, un penseur comme Edgar Morin affirme que, dans l'individu, c'est toute l'espèce humaine qui s'y trouve : « Ainsi l'individu n'est pas seulement une petite partie de sa société, le tout de sa société est présent en lui dans le langage et la culture. Un individu n'est pas seulement une petite partie de l'espèce humaine. Le tout de l'espèce est présent en lui, par son patrimoine génétique, en chaque cellule et il est présent même dans son esprit qui dépend du fonctionnement du cerveau » (Edgar Morin, Enseigner à vivre, Arles, Actes Sud, 2020, p. 114).

Le lien avec l'autre est une nécessité et il n'y a pas lieu de le nier. Ce lien est nécessaire car il est vital, d'ailleurs, personne ne peut s'en passer, dans la mesure où, rien que pour se procurer quelque chose, c'est à l'autre qu'on fait appel, nécessairement. En affirmant « Je est un autre », Rimbaud entend peut-être élargir la dimension humaine à travers la question de la relation entre non seulement le « je », le « tu » et le « il », mais entre tous les éléments constitutifs du Cosmos, entre le micro et le macro. Tout est en relation, la partie ne dépend pas seulement du tout, le tout ne se constitue pas seulement par la partie, mais la partie, c'est le tout, le tout, c'est la partie. Peut-être ce lien entre l'homme et le monde prendra-t-il le relais de la dimension humaine de manière à l'élargir en lui accordant une autre signification. Au vrai, il s'avère désormais que l'enseignement doit transmettre une autre façon d'appréhender, par l'entendement et les sens, l'homme et le monde. Autrement dit, il faut enseigner à vivre, et non seulement se contenter de lire et écrire, tant et

si bien que le vivre ne se limite pas à la connaissance, mais il se réalise par la connaissance de la connaissance, ajoute E. Morin dans son commentaire.

C'est dire que nous avons besoin d'un autre homme ou d'un homme autre, pour faire référence à Emmanuel Levinas s'imposant à nous ici dès lors qu'il est l'un des penseurs les plus brillants de l'altérité.

En effet, dans son ouvrage Humanisme de l'autre homme, Levinas soutient l'idée que l'on doit considérer la valeur de l'autre comme une priorité majeure, au sens où l'évoquerait un Dostoïevski, dont la pensée de Levinas s'inspire amplement.

Ensuite, tout est d'accord que la guerre ne sert à rien. C'est l'invention des arrivistes fous d'argent, c'est le mal absolu, qui fait l'éloge de la mort contre la vie. Ses conséquences sont très graves car elle empêche les gens de vivre la vie que la nature leur a offerte. Le destin de l'homme se joue au niveau de cette dialectique : la nature (le Cosmos) offre la vie, l'homme, par la guerre et la violence, l'ôte. Finalement, à y réfléchir, faire la guerre ou la laisser faire est la chose la plus ignoble qui soit, car elle permet à la mort de vaincre la vie. Comment alors en finir avec cette faucheuse fatale, ou, en partie du moins, comment la diminuer ? Comme nous l'avons souligné ci-dessus, ce n'est pas par un discours moraliste qu'on pourrait la combattre, mais par un discours inspiré par l'art.

Il faudra, en ce sens, être conscient de son appartenance en tant qu'individu à l'espèce humaine. L'homme est dans le monde, c'est-à-dire

dans la société et dans l'autre : « Je est un autre », pour rappeler Rimbaud. En d'autres termes, Rimbaud a compris que l'individu a besoin d'une éthique du genre humain pour éviter le pire.

Il devient urgent de revoir l'enseignement et le concevoir dans le sens de l'unité, et non au sens de la séparation. Par exemple, la manière dont on enseigne la science reste réductrice quant à la question humaine. Les choses ne sont pas si simples que cela semble en avoir l'air, elles sont, au contraire, complexes, et c'est cette complexité qu'il faut interroger de manière à s'y adapter. Ainsi un philosophe comme Maurice Merleau-Ponty refuse-t-il la science et ses limites, en tenant plutôt à mettre l'art au centre de ses réflexions philosophiques : « Quelle est l'attitude du savant face au monde ? Celle de l'ingéniosité, de l'habileté. Il s'agit toujours pour lui de manipuler les choses, de monter des dispositifs efficaces, d'inviter la nature à répondre à ses questions. Galilée l'a résumé d'un mot : l'essayeur. Homme de l'artifice, le savant est un activiste » (Maurice Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1964).

En revanche, l'artiste est privilégié : « Aussi évacue-t-il ce qui fait l'opacité des choses, ce que Galilée appelait les qualités : simple résidu pour lui, c'est pourtant le tissu même de notre présence au monde, c'est également ce qui hante l'artiste. Car l'artiste n'est pas d'abord celui qui s'exile du monde, celui qui se réfugie dans les palais abrités de l'imaginaire. Qu'au contraire l'imaginaire soit comme la double du réel, l'invisible l'envers charnel du visible, et surgit la puissance de l'art : pouvoir de révélation de ce qui se dérobe à nous sous la proximité de la possession, pouvoir de restitution d'une vision sur les choses et nous-mêmes. L'artiste ne quitte pas les apparences, il veut rendre leur densité [...]. Si pour le savant le monde doit être disponible, grâce à l'artiste il devient habitable » (Ibid.).

Suivant le phénoménologue, que rejoint dans une large mesure le concept de complexité d'Edgar Morin, l'artiste a le mérite d'aborder les choses en tant qu'objets complexes. L'artiste invite à une immersion dans le monde, à aboutir à une saisie globale de l'objet dans sa totalité, c'est-à-dire à chercher ce qu'il a de relationnel.

Il s'avère clairement que l'enseignement, tel qu'il est pratiqué, doit être remis en cause. C'est donc tout le système scolaire qu'il faut changer. L'école doit mettre au centre de ses réflexions désormais la dimension humaine, qu'il faut transmettre en exploitant la transmission artistique, ainsi aurons-nous une école qui tiendrait compte de la part essentielle et basique qui nous rassemble, à savoir tout simplement notre devoir envers l'autre.

Par là, nous revenons évidemment à l'école, celle-ci, soumise toujours au pouvoir, ne pouvant se libérer de ses mécanismes, souvent basés sur les conflits, les rapports de force et la médiocrité. Il devient de plus en plus manifeste actuellement que l'école ne joue plus son rôle, celui de produire des individus en mesure de critiquer ce qu'on leur fait avaler à travers les médias dévastatrices. Nos enfants sont exploités de la manière la plus absurde à cet âge où on est très sensible. Comment attendre d'un enfant à ce qu'il soit critique, alors qu'il est encore à une étape de novice en apprentissage ? C'est

donc tout le système qu'il faut revoir en espérant un jour réaliser ce que Marguerite Duras affirmait avec détermination :

« Je crois que si on ne fait pas ce pas, intérieur, si l'homme ne change pas dans sa solitude, rien n'est possible, toutes les révolutions seront truquées. Ça, je le crois profondément. Je suis pour qu'on ferme toutes les facultés, toutes les universités, toutes les écoles. Profondément. Qu'on recommence tout. Le départ à zéro. Je suis pour qu'on oublie l'Histoire [...] Qu'il n'y ait plus aucune mémoire de ce qui a été vécu, c'est-à-dire de l'intolérable, sur tous les fronts, sur tous les points. Tout casser » (France Culture, Marguerite Duras, <https://www.youtube.com/watch?v=KBum9zj-9p8>, 1969).

Clairement, Duras sait que l'oubli est nécessaire pour pouvoir construire une nouvelle mémoire qui soit plus tolérable, c'est-à-dire plus humaniste. C'est là une solution politique très utile actuellement pouvant permettre de sortir de la guerre. La question de la mémoire à laquelle on est très attaché doit être construite sur de bons soubassements, contrairement à une mémoire malheureuse reposant sur la vindicte. Duras sait bien que c'est par l'enseignement que cela pourrait se résoudre, car c'est à l'école qu'on forme les esprits.

Etant solidarité et responsabilité et ne se définissant pas par des leçons de morale, l'éthique n'est pas la morale, car elle n'est pas obligation. Paul Ricoeur nous l'apprend dans *Soi-même comme un autre*. L'éthique se distingue de la morale par ce qu'elle est un choix, contrairement à la morale qui est obligation. Car, comme tout un chacun peut le savoir, il suffit d'imposer quoi que ce soit à l'autre pour qu'il le refuse déjà.

Par conséquent, il sera question d'interroger les valeurs artistiques susceptibles de sauver l'homme de la violence et de la guerre, à savoir : l'éloge de la vie par l'art et la poésie. Le retour à ces valeurs paraît salvateur actuellement.

L'objectif principal étant de montrer que l'art photographique et l'art pictural sont deux moyens concrets qui permettent à l'homme d'être dans l'action et de combattre la guerre.

Suivant une première tentative de lire la photo de Touhami Ennader, nous pouvons la diviser tout d'abord selon deux plans : le plan de l'expression et le plan de contenu.

Fig. 1. sans titre



Deux couleurs prédominent dans cette photo, le noir et le blanc. A la couleur, significative bien sûr, s'ajoute la forme du visage, apparemment celui d'un nègre, et au-dessus, apparaissent des traits et de l'écriture. Et en plus, il y a le numéro 331.

Tenant de déchiffrer le sens des

mots, nous découvrons dès le premier regard qu'il y a au centre de cette photo "l'humain", en ce sens que ce dernier est le plus concerné. En témoigne, par exemple, « Mann » : homme, « Kleinkind » : petit enfant.

Ajoutons de même que l'image que nous renvoie la photo prise par Ennader serait celle d'un mur sur lequel on laisse des traces.

Ce qu'on peut en savoir, c'est que cela a rapport avec l'allemand et donc avec l'Allemagne, puisque la langue utilisée dans la photo est l'allemand. Sans se précipiter et avancer dans une interprétation fortuite, il faut dire que le contenu nécessite le passage par une documentation importante. Dans ce cas, heureusement pour nous, c'est le photographe lui-même qui vient à notre aide. Voici ce qu'il dit :

« Je fais bientôt face à une montagne de bagages laissés en souffrance. Sur l'avant des valises, les initiales de ces hommes, femmes, enfants, vieillards, rafles, exterminés, figurent en caractères épais tels des hématomes, les seules traces de ces gazés qui, bien qu'assassinés, sont des stigmates omniprésents. Y compris derrière les numéros incrustés dans la chair des survivants et, pour toujours, dans ma propre mémoire » (Maison de la photographie, touhamiennadre.wordpress.com, 27 janvier 2025).

On le voit, le photographe avait photographié l'endroit où les Juifs ont été gazés jusqu'au dernier. L'histoire nous interpelle ici. Il s'agit des camps de concentration d'Auschwitz-Birkenau, le plus grand camp d'extermination nazi du troisième Reich.

Et le numéro 331 se comprend désormais, grâce au retour à l'histoire. Les prisonniers sont réduits au numéro, pour leur ôter la part de l'humain qui leur restait. La chosification et la réification de l'humain se cristallisent une fois réduit à un chiffre.

D'où l'intérêt de la photo qui ne se limite pas à sa fonction esthétique, mais qui se pourvoit d'une valeur historique. En effet, on peut rapporter l'histoire (des Juifs en particulier) et l'Histoire (humaine en général) en moyennant la photo. Et, à notre grand bonheur, la photo n'est pas le livre et il paraît qu'elle est plus universelle car elle peut être, émotionnellement, universelle. Lettré et illettré confondus ne peuvent pas échapper à la mémoire, celle-ci provoque la question de l'éthique, commune à nous tous. Le photographe

à laquelle ils ont participé. Autrement dit, face à l'horreur intenable, il n'y a plus rien à dire : la langue se tait. Dans cet ordre d'idées, nous vient à l'esprit Antonio Lobo Antunes qui écrit dans *Le cul de Judas* :

« [...] nous descendions vers les Terres de la Fin du Monde, à deux mille kilomètres de Luanda ; janvier se terminait, il pleuvait, et nous allions mourir, nous allions mourir et il pleuvait, il pleuvait, et assis dans la cabine de la camionnette, à côté du chauffeur, le béret sur les yeux, la vibration d'une cigarette infinie à la main, j'ai commencé mon douloureux apprentissage de l'agonie » (Antonio Lobo Antunes, *Le cul de Judas*, Métailié, Paris, 1983, p. 45).

Or, comme on peut s'en apercevoir derechef, le passé n'est pas dissocié du présent ni de l'avenir. L'Histoire se répète, mais sous des formes apparemment changeantes, bien que ce soit en réalité la même, tant que c'est de la condition humaine qu'il s'agit en permanence. C'est cela qu'explique Ennader lorsqu'il compare Auschwitz à Gaza :

« L'air me cerne des complaintes emmêlées des victimes et la cacophonie de leurs sanglots n'aura de cesse d'habiter ma tête jusqu'à ce jour. Je tremble devant l'image – tournée après coup : la sidération des troupes retombée – de ces êtres rachitiques ni morts ni vivants qui n'avaient plus que la peau sur les os, dont les regards, au-delà de la souffrance et de l'espoir, n'osent demander grâce aux soldats russes venus les libérer. Comment ne pas retrouver la même tragédie indicible à Gaza, dans les yeux de cette mère qui ramasse les miettes éparpillées de son enfant carbonisé, pour les mettre dans un sac poubelle, qu'une bombe israélienne vient de déchiqueter ? » (Maison de la photographie, touhamiennadre.wordpress.com, op.cit.).

À la mémoire des Juifs s'ajoute celle des Palestiniens, tous victimes de la guerre, c'est-à-dire de la violence de l'homme, car la guerre n'aurait jamais, bien entendu, existé sans l'homme qui l'a faite. Ainsi le chromatique utilisé dans la photo nous interpelle-t-il, ainsi le blanc-noir se pourvoit-il d'une valeur esthétique. Le mur noir sur lequel est tracée une écriture blanche n'est pas dans le dire long sur les morts, qui, ayant perdu tout espoir, ont laissé tout de même des traces, témoignant de leur survie humaine, qui resteraient dans les mémoires. On est en effet au cœur de la mémoire. La photo est ici mémoire. Ce sont des photos-mémoires. Cet espoir que l'être humain cherche à garder même dans les moments les plus durs est expliqué par Victor Hugo dans son roman à thèse : *Le Dernier Jour d'un condamné*. Le condamné à mort décide d'écrire son mémoire mnémonique en souhaitant que d'autres s'en souviendront un jour : « Que ce que j'écris ici puisse être un jour utile à d'autres, que cela arrête le juge prêt à juger, que cela sauve des malheureux, innocents ou coupables, de l'agonie à laquelle je suis condamné » (Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*, Casablanca, Librairie Al-Ouma, 2008, p. 19).

En outre, le blanc-noir, représentatif du bien et du mal, est continuellement en guerre. Par la résistance et l'action, passant par l'art et le bon savoir, l'espoir de trouver un monde meilleur se rait assuré.

Comme nous nous en avisons plus clairement actuellement, la guerre n'émane pas principalement des raisons de différences ethniques, de race ou de religion, mais du refus de l'autre. C'est pourquoi, la plupart des tragédies humaines reposent sur le déni. Pour réagir au drame des Gazaouis, Ennader écrit : « Comme une évidence insupportable, m'apparaît soudain la fraternité entre le Palestinien de Gaza et le Juif de l'Holocauste, victimes déracinées par le même déni d'existence de l'autre » (Maison de la photographie, touhamiennadre.wordpress.com, op.cit.).

D'où l'intérêt incontournable des arts, notamment visuels. A regarder cette fois-ci la peinture de Mohamed Mourabiti, on s'aperçoit que ce qui le préoccupe de prime abord, c'est la question du sacré. En effet, les titres indiqués par l'artiste nous rapprocheraient du sens véritable de sa peinture, dans la mesure où les mots « abstrait » et « marabout » renvoient déjà au monde où il y aurait quelque chose d'invisible, inhérent au sacré, s'élevant au-delà du visible, ce dernier, étant une apparence, empêcherait l'homme de voir l'invisible, c'est-à-dire le sacré. Certes, il se peut qu'avec de la peinture il soit difficile de saisir ce qu'elle transmet, mais il va de soi que c'est là où l'enseignement demeure basique. Une éducation artistique invoque notre action actuellement et ce de la manière la plus urgente ; elle initierait nos enfants à l'art, car ce dernier, contrairement à ce qu'on croit, s'appréhend.

Dans le premier tableau de Mourabiti (fig. 2), « Abstrait noir et blanc », il y a la présence des deux couleurs fondamentales, le noir et le blanc, qui sont les mêmes couleurs dont use également Ennader. Ces deux couleurs, en plus de leur capacité à donner plus de lumière, seraient des couleurs qui auraient des connotations au sacré. La nuit et le jour, le Paradis et l'Enfer, les Lumières et les Ténèbres, la vie et la mort.

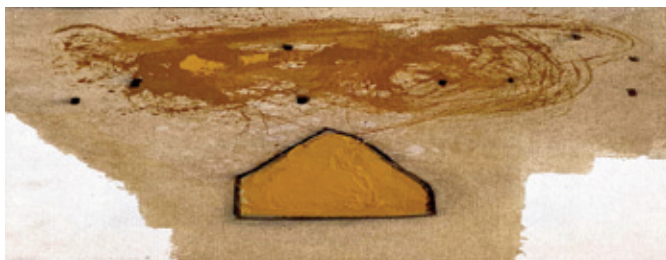
Fig. 2 : Abstrait noir et blanc de Mourabiti



Dans une tentative d'interprétation, les deux formes tracées sur cette espèce de mur, ou sur une terrasse, sont dessinées sous forme de tapis, outil dont on se sert pour faire la prière. Dans le second tableau de Mourabiti (fig. 3), on voit qu'il s'agit d'un marabout, ainsi que l'indique le titre de la toile. Il a une forme verticale qui souligne également le rapport au divin :

« Le côté sur lequel je travaille, dit M. Mourabiti, ce sont les saints, et c'est ce qu'on appelle dans l'Afrique profonde : les marabouts. Ça, c'est un symbole qui représente ce côté sacré, que tous les Africains connaissent qui ont ce rituel d'honorer un saint. La signification que je donne du marabout, c'est ce qui ouvre une porte vers l'autre, c'est-à-dire un marabout, chrétien, juif ou musulman, ce qui nous intéresse, c'est la sainteté du saint, c'est-à-dire comment il est humain » (Mohamed Mourabiti, Instagram).

Fig. 3. Marabout de Mourabiti



On le constate, la question est relative à l'éthique. Ce n'est pas le symbole en tant que tel qui compte, mais c'est ce qu'il cache comme signification. D'autant que le peintre parle de sacralité comme ayant le sens d'humain. La sainteté des saints consiste en ce qu'elle est pour l'amour de l'humanité, et cet amour ou passion sont transmis ici non par des leçons de morale, mais par l'art, en ce sens que le marabout s'adresse à l'humain de l'homme, et non à sa religion, d'où il résulte une universalité assurée de la transmission artistique. Cette universalité trouve toute sa signification dans l'altérité.

Or, l'universalité se réalise par la simplicité et l'humilité. Transmettre d'une manière simple et humble rend la transmission plus universelle du moment qu'elle peut toucher l'humain que nous avons en nous.

On peut de même penser que l'art atteint toute son importance quand on le vit dans la vie quotidienne, ne se limitant pas au musée et aux espaces artistiques. On le comprend mieux quand on écoute l'artiste dire à propos de Jemaâ El Fna :

« Il y a de la magie à Jemaâ El Fna, une scène où on trouve toutes les expressions, quand tu viens, tu vois la ville, les gens et les artistes qui animent tout ça, mais pour moi, c'est une école, j'ai

mort, et ce pour une raison centrale, à savoir la manière dont elle les aborde. Dans les textes religieux, c'est la question de la mort qui est mise au centre de la rhétorique, alors que l'essentiel dans l'art demeure la vie et l'éloge de la vie.

Sans pour autant négliger la question de la mort, l'art fait l'éloge de la vie, compte tenu de ceci que nous ne pou-



vons vivre qu'une seule vie. C'est pourquoi cette conscience géniale pour la nécessité de vivre pleinement sa vie, dont l'artiste fait un principe, lui permet de privilégier la vie au détriment de la mort, et, par conséquent, enseigner à s'accrocher à la vie coûte que coûte. Aimer tellement la vie sans refuser de mourir. Telle fut l'idée que partage avec nous l'artiste à travers son œuvre. Le sacré en question trouve ses racines à l'intérieur de la vie, le sacré de la vie.

Abdelkébir Rabiï, fidèle à la mémoire, consacre sa dernière exposition à son village natal, Boulemane, situé au sud du Moyen Atlas. Moyennant le fusain, une matière simple, le peintre a voulu peindre les montagnes de ce village qu'il connaissait de plus près. Ce qu'on voit dans le tableau, ce sont des réminiscences d'un passé lointain, gardé par la mémoire. La mémoire incarnant ici à la fois le passé, le présent et le futur.

Dans son exposition récente, le peintre Rabiï met en scène la forêt avec ses grands arbres. Or, comme le dit Abdelkébir Khatibi, qui a consacré au peintre un texte intitulé *Vœu de silence*, le silence est ici langage, car la forêt, avec ses arbres, s'exprime. Est-ce qu'on sait écouter ce que nous disent les arbres ?

Peut-être l'intention du peintre réside-t-elle dans sa volonté à vouloir entendre la voix du silence. Il faudrait apprendre à voir et à écouter dans le silence, car le silence est assourdissant, c'est-à-dire une parole silencieuse.

D'où il s'ensuit que le silence est poésie : « Le poète est seul devant la puissance infinie du silence, garant et abîme de son chant » (A. Khatibi, *Vœu de silence*, Paris, Al Manar, 2000). Le silence est l'expérience singulière du poète, l'homme de la solitude. Le poète réclame le silence car il sait par-dessus tout qu'il est un secret. Son langage à lui est un langage du silence. Il fonctionne par le signe. « C'est un langage au-delà de tout langage. Ainsi le signe cache-t-il l'énigme de toute expressivité » (Ibid.). Le silence, cette science du poète et du

peintre, celle que Rimbaud s'octroiera au détriment de l'écriture.

Fig. 4. Abdelkébir Rabiï en 3D, février 7, 2025.

De même, le peintre fait ici l'éloge de la nature au sens sartrien, ce dernier ayant senti que la nature parle :

« Alors le jardin m'a souri. Je me suis appuyé sur la grille et j'ai longtemps regardé. Le sourire des arbres, du massif de laurier, ça voulait dire quelque chose ; c'était ça le véritable secret de l'existence. (...) Était-ce à moi qu'il s'adressait ? Je sentais avec ennui que je n'avais aucun moyen de comprendre. Aucun moyen. Pourtant c'était là, dans l'attente, ça ressemblait à un regard. C'était là, sur le tronc du marronnier... c'était le marronnier » (J.-P. Sartre, *La Nausée*, Paris, Gallimard, 1938, p. 190.).

C'est dire que la nature lance un appel, si l'on apprend à l'écouter, à l'instar de l'artiste, à ce rapport à l'autre, à entendre l'autre ici et maintenant non seulement en tant que quelqu'un mais aussi comme quelque chose.

Dans cet ordre d'idées, on peut se reporter également à Noces à Tipasa, d'Albert Camus, qui montre que l'homme appartient à la nature et que la nature lui appartient. Nous ne pouvons pas échapper à la rencontre avec la nature, il suffit d'accepter d'y vivre pleinement, ensemble.

Un point n'est pas anodin, c'est la dimension du sensible. La nature impose le silence, non l'intelligible. Au sens où en parle Merleau-Ponty, il s'agit de ressentir plus que de chercher à comprendre. La nature est le domaine de l'émotion, de l'ébahissement et de l'étonnement. En d'autres termes, la nature est une vie philosophique.

Or, le lecteur se demandera sans doute en quoi consiste le rapport à la guerre. Le lien consiste exactement dans cette idée que le retour à la nature, à sa méditation, à son amour, nous aidera à être plus sensibles aux choses et à la vie, comme y font droit Sartre et Camus.

L'enseignement doit aujourd'hui, plus que jamais, s'inspirer de ces humanistes et faire en sorte de le diffuser partout, depuis le primaire. Pourquoi ne pas enseigner la philosophie aux enfants ? Pourquoi ne pas leur apprendre cette responsabilité envers autrui, au sens où l'évoque Levinas ?

Il faut insister sur le fait que l'enfant soit le père de l'homme, car c'est à cet âge qu'on peut construire une personnalité qui aime son prochain et l'homme de manière générale. Par conséquent, l'amour de l'autre et la responsabilité pour autrui permettront dans l'avenir un homme autre, c'est-à-dire celui qui est capable de se sentir plus responsable que les autres, pour ainsi reprendre la formule de Dostoïevski.

Par Najib Alloui

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 65/2025/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs

27/11/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 65/2025/DGM

du 27/11/2025, pour : La maintenance préventive et curative des équipements de trois stations météorologiques automatiques des parcs d'observation de Smara, Laâyoune et Dakhla (Province de Smara, Préfectures de Laâyoune et Dakhla)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre vingt dix mille cent vingt Dirhams TTC (99120,00 Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une réunion le 27/11/2025 à 10h00 à la direction Régionale de la météorologie du Sud

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 7769/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 66/2025/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs

Le 28/11/2025 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 66/2025/DGM

du 28/11/2025, pour : La maintenance préventive et

curative de la station automatique de Radiosondage du Centre Provincial de la Météorologie de Casablanca (Préfecture d'Arrondissement Hay Hassani Casablanca.)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quarante-deux mille et Quatre Cent Dirhams TTC (242 400,00 Dirhams TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 21/11/2025 à 10h au siège de la Direction Régionale de la Météorologie du Centre Ouest.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 7770/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 67/2025/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs

01/12/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 67/2025/DGM

du 01/12/2025, pour : La maintenance du système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport Benguerir (Préfecture de Ben Guerir).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Cinquante Deux Mille six Cent Dirhams TTC (252 600,00 Dirhams TTC)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre Mille Dirhams (4 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une réunion le 24/11/2025 à 10h00 à la direction Régionale de la météorologie du centre ouest

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 7771/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
INTERNATIONAL
N° 70/2025/DGM

Le 12/12/2025 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°70/2025/DGM

du 12/12/2025, pour achat de véhicules neufs pour le compte de la direction générale de la météorologie (préfecture d'arrondissement Hay hassani)
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Millions Huit Cent Trente-Deux Mille Quatre Cents Dirhams TTC (4 832 400,00 Dirhams TTC).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux du service des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7772/PA

Ecole Normale Supérieure
Université Hassan II de Casablanca
Appel d'offres ouvert national sur offres de prix

N°11/ENSC/2025
Le 25 Novembre 2025 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik

Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet : Achat de matériel scientifique au profit de l'Ecole Normale Supérieure en deux lots:

Lot 1 : Matériel pour le Département de Physique-Chimie.
Lot 2 : Matériel pour le Département de Sciences de la Vie et de la Terre.

sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• Lot 1 : 226 800,00 DH TTC, deux cent vingt-six mille huit cents dirhams TTC

• Lot 2 : 275 231,52 DH TTC, deux cent soixante-quinze mille deux cent trente et un dirhams TTC et cinquante-deux Cts.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

• Lot 1 : 3 000,00 DH, trois mille dirhams.
• Lot 2 : 5 000,00 DH, cinq mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

La documentation technique exigée par le règlement de la consultation doit être déposée au service des Finances de l'Ecole Normale Supérieure à l'adresse précitée, au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres

avant 16h00 contre délivrance du maître d'ouvrage d'un accusé de réception. Ou séance tenante, au président de la commission d'AO.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 7773/PA

Ecole Normale Supérieure
Université Hassan II de Casablanca
Appel d'offres ouvert national sur offres de prix

N°12/ENSC/2025
Le 25 Novembre 2025 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet :

Achat de Mobilier d'enseignement en lot unique sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du

rond-point Azbane) Casablanca

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 316 591,20DH TTC, trois cent seize mille cinq cent quatre-vingt-onze dirhams TTC et vingt Cts.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 DH, Six mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

La documentation technique exigée par le règlement de la consultation doit être déposée au service des Finances de l'Ecole Normale Supérieure à l'adresse précitée, au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres

avant 16h00 contre délivrance du maître d'ouvrage d'un accusé de réception. Ou séance tenante, au président de la commission d'AO.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 7774/PA

Ecole Normale Supérieure
Université Hassan II de Casablanca
Appel d'offres ouvert national

N°13/ENSC/2025
Le 25/11/2025 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix, N°13/ENSC/2025 ayant pour objet : Fourniture et installation de climatiseurs mono split, en lot unique, sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt-huit Mille deux Cent Quatre-Vingt dirhams toutes taxes comprises, 128 280,00DH TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille Dirhams, 2.000,00 DH.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée doit être déposée, au service des Finances de l'Ecole Normale Supérieure, sise Bd Abdellah Ibrahim, Hay Hassani (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca, au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres avant 16h00 contre délivrance du maître d'ouvrage d'un accusé de réception. Ou séance tenante, au président de la commission d'AO.

Il est prévu une réunion ou une visite des lieux le 19/11/2025 à 11h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

N° 7775/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Kenitra
Commune Mograne
Avis d'appel d'offres ouvert national

n° : 05/2025
Le Mercredi 26 Novembre 2025, à 11h00 du Matin, il sera procédé, au bureau du président de la Commune de Mograne, sis au siège de la commune Mograne à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres des prix, n°05/2025 du Mercredi 26 Novembre 2025, pour « TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MISE A NIVEAU DU MAISON DES JEUNES A LA COMMUNE MOGRANE. PROVINCE DE KENITRA » LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 285.036,00DHS ; (Deux Cent quatre vingt cinq Mille trente-six Dirhams) T.T.C

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5.000,00DHS. (Cinq Mille Dirhams)

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

*Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

*Une visite des lieux sera organisée à l'intention des concurrents désirent participer à cet appel d'offre le : 20 Novembre 2025 à 11h00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 36 du règlement de consultation.

N° 7776/PA

19:10:00 : FEUILLETON : HADIK
HYATI
20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
20:25:00 : METEO
20:30:00 : NEWS : ECO NEWS
20:45:00 : NEWS : AL MASSAYA
21:15:00 : NEWS : ECO NEWS
21:20:00 : METEO
21:25:00 : DREAM ARTIST
22:20:00 : MAGAZINE : 2M MAG
23:20:00 : FEUILLETON : 3AILTI
00:10:00 : FEUILLETON : AL
AMANA
00:55:00 : MAGAZINE : REPLAY
01:45:00 : RACHID SHOW
03:20:00 : AL KHOBARAE
04:20:00 : FEUILLETON : AL
MOUKHTAFI
05:05:00 : FEUILLETON : HADIK
HYATI

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

PIQUÉ		POINT STABLE		UNITÉ DE VALEUR	FOU D'AMOUR	POISON VIOLENT		QUARTIER DE BREST		VIEUX	TRAÎNE-AU
POISON						MENU PLAISIR EN RESTE					
		CUITE AVEC DE L'ALCOOL EN LICE								MÉTAL	
GRECQUE PRONONCÉ				RETIRE VENUE AU MONDE				RECUEIL DE BONS MOTS	EN VOGUE MONARCHIQUE		
						RELATE					
BIENSÉ-ANT	ON LE PREND AU PASSAGE	DONNE LE CHOIX	ROUGE SANG EXCÈS							LIEU DE DÉLICES	CARDI-NAUX
ANIMAL PROTEGTEUR						VOLIÈRES PANTOUFLE					
				EN AMONT TROU			ARMÉ POUR RÉSISTER	ACIDE NUCLÉIQUE			
GRANDE BLEUE		HANTÉ									TUNIQUE MOYENNE DE L'OEIL
		USTENSILE DE CUISINE						PARTIE D'UN SINUS			
DRAME NIPPON LE MÊME			COUPLE VOYELLES		LIE EN ENTIER			QUARTIER DE VARSOVIE	ARTICLE ESPAGNOL		
FAIRE DU TORT						PARÉE					
AFFAIRES PERSONNELLES									ARTICLE		

Solution mots flechés d'hier

PREMIER	PONTON	U	ALLER	PIERRE	M	LETTRE	PROFANE	SHAMON	P	EN TÊTE	PIET LA
PREMIER	PONTON	U	ALLER	PIERRE	M	LETTRE	PROFANE	SHAMON	P	EN TÊTE	PIET LA
M	O	N	O	P	O	L	E		E	S	T
I	I		E	U	R	D		A	R	U	E
G	R	A	N	D	A	R	E		S		
A	N		T	R	A	M	E		E	M	
O	E	E		B	A	C		F	I	N	I
A	N	S	E		M	O		D	N		
L	U	E		S				U			
A	P	E	S	A	N	T	E	U	R		
P	I	M	E	N	T	E		V	E	R	
L	E	E	N		V			A			
R	I	N	G	A	R	D		L	I	T	
S	O	R	T	E		B	E	S	A	C	E

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentalab
Alain Bouifhy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Ladyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la
Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs
Mouna El Youssefi
Loubna Baghdad
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de Presse 130/64

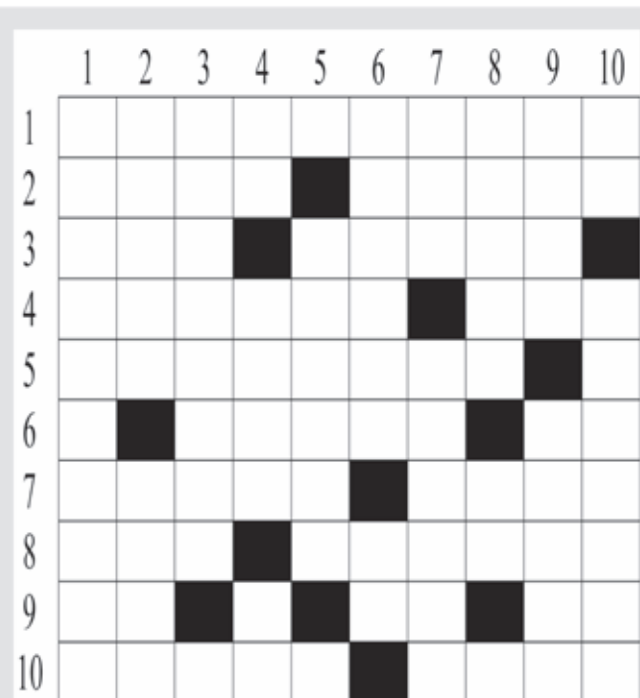
Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Véhicule amphibie
- 2- Porte grains - Politique portugais
- 3- Tenuto - Publié
- 4- Humaniste hollandais - Existe
- 5- Sillons
- 6- Hauteurs de Syrie - Poiseuille
- 7- Bouquet - Défaut
- 8- Epoque - Quart d'an
- 9- Nickel - Vieux do - Mont sur la carte
- 10- Parmi - Choisis

VERTICALEMENT

- 1- Disparate
- 2- Théâtre chanté - L'Irlande du poète
- 3- Liquide d'assaisonnement
- 4- En les - Il aime faire le distingué - Coordonnant
- 5- Concurrents
- 6- Se laissera aller - L'or au labo
- 7- Vieux rayon - Etre
- 8- Piliers de coin - Champion
- 9- Bonnes dames - A pris de l'avancement
- 10- Tous à l'amphi - Dons

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	O	U	L	E	Y	A	N	T	E
2	R	U	N	E	S		V	O	I	X
3	A	V	I	S		E	E		R	I
4	N	E	T		I	R	R	E	E	L
5	D	R	A	I	S	I	E	N	N	E
6	E	T	I	R	O	N	S		T	E
7	M	U	R	A	L	E		F		S
8	E	R	E		E		A	R	T	
9	N	E		T	E	R	S	E	E	S
10	T	S	A	R	S		E	T	R	E

Grilles de sudoku

Facile

1	5		4					3
	7	2		9	3			4
		4	5	7				
	9	7	2		8			1
				6				
	3		7		4	2	6	
				4	9	8		
	2		8	5		6	7	
4					7		5	1

Difficile

8		1		9				
	4				2			
		2	8	5			4	
		6		2		8		5
2		4		8		7		
	3			6	8	1		
			1				7	
				7		9		8

Moyen

4	3	2			8	9		
		1			2		4	8
	6	5						
		8		1		3		9
	5						8	
9		7		4		6		
						1	9	
3	8		5			7		
		9	7			8	3	6

Expert

6	7	5		1				
		4		7				
2	3			4				
	5				6	3		
		8				4		
		9	1				5	
				8			3	2
			7			5		
		3		5	6		8	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	1	6	3	4	5	9	7	2
4	2	5	1	9	7	8	3	6
3	9	7	2	6	8	1	4	5
1	6	3	8	5	9	4	2	7
5	7	8	6	2	4	3	1	9
2	4	9	7	1	3	5	6	8
6	8	4	5	7	1	2	9	3
9	5	2	4	3	6	7	8	1
7	3	1	9	8	2	6	5	4

Difficile

2	3	8	5	6	7	9	1	4
1	6	7	4	9	2	8	5	3
9	4	5	1	3	8	6	2	7
5	7	6	8	1	3	4	9	2
3	8	2	9	5	4	7	6	1
4	1	9	7	2	6	5	3	8
6	9	4	3	8	1	2	7	5
7	5	1	2	4	9	3	8	6
8	2	3	6	7	5	1	4	9

Moyen

9	8	3	2	4	7	5	6	1
4	6	7	5	1	3	2	8	9
5	2	1	9	6	8	7	4	3
2	3	9	6	7	4	1	5	8
6	1	5	8	3	2	9	7	4
8	7	4	1	9	5	6	3	2
3	9	2	4	5	6	8	1	7
1	4	6	7	8	9	3	2	5
7	5	8	3	2	1	4	9	6

Expert

6	4	5	7	3	8	9	2	1
2	8	7	9	1	6	5	4	3
3	1	9	4	2	5	7	6	8
9	6	8	3	5	2	4	1	7
4	7	3	1	6	9	2	8	5
5	2	1	8	4	7	3	9	6
1	5	2	6	9	3	8	7	4
8	9	4	5	7	1	6	3	2
7	3	6	2	8	4	1	5	9

Portrait



Kanyinsola Onalaja

Etoile montante de la mode africaine

Des robes brodées de perles et de sequins multicolores, aux motifs rendant hommage aux scarifications traditionnellement pratiquées dans certaines régions du Nigeria, des tailles allant de "l'extra small au 4XL" : le défilé de la créatrice nigériane Kanyinsola Onalaja a ouvert avec faste la Fashion Week de Lagos qui se tient jusqu'à dimanche dans la capitale culturelle nigériane.

La créatrice anglo-nigériane de 33 ans, qui a étudié à Rome et dont la société est

basée à Londres, est l'une des figures montantes de la mode dans le pays le plus peuplé d'Afrique.

Des célébrités américaines comme Kandi Burruss, Chloe Bailey et Jennifer Hudson s'affichent sur les tapis rouges vêtues en Onalaja et sa griffe a même participé à la Fashion Week de New York en début d'année.

"Pour moi, la femme Onalaja est quelqu'un de fort, de résilient, qui apprécie l'artisanat, qui est audacieux et, je dirais, unique", explique à l'AFP la créatrice qui a voulu faire de sa collection printemps-été 2026 "une fête".

Mi-Yoruba, mi-Edo, elle puise son inspiration dans la culture de son pays natal, "présent à 100% dans ses créations", dont elle "réimagine le patrimoine". La styliste dit prendre "les choses avec lesquelles nous avons grandi, les traditions" afin de "leur donner une nouvelle dimension et les moderniser".

Elle réinvente l'adire, ce tissu traditionnel de l'ethnie yoruba teint à l'indigo, grâce à des matières qu'elle veut "tridimensionnelles".

Sur le podium, les mannequins se suivent dans un chatoiement de couleurs et de strass, des franges de perles se balancent au rythme des déhanchés, leur éclat amplifié par les projecteurs.

Inclusivité

Grâce à ses créations, Kanyinsola Onalaja mène aussi un combat qui lui

tient à cœur, celui de "l'inclusivité". Elle confie avoir "toujours été quelqu'un qui a lutté contre son poids et qui n'arrivait pas à trouver des vêtements qui [la] mettaient en valeur".

"Nous proposons des tailles allant du très petit au 4XL, et nos vêtements sont légèrement extensibles, ce qui vous permet de toujours trouver une robe à votre taille, quelle que soit votre morphologie", se félicite-t-elle. Elle promeut également "une plus grande représentativité en termes d'âges".

Mercredi soir à Lagos, les silhouettes glamour et festives d'Onalaja ont enthousiasmé les invités triés sur le volet, parmi lesquels l'actrice nigériane Somkele Iyamah-Idhalama, la papesse du luxe Reni Folawiyo, mais également la chanteuse américaine Ciara dont la présence a été très remarquée.

La Fashion Week de Lagos, qui en est à sa quinzième édition, s'est imposée au fil des années comme le plus grand rendez-vous de la mode sur le continent africain.

Les stylistes africains ont le vent en poupe et leurs créations gagnent désormais les plus prestigieux tapis rouges du monde.

L'icône de la soul Diana Ross portait une somptueuse robe blanche du créateur nigérian Ugo Mozie lors du très select Met Gala à New York en mai, où étaient également présentes les superstars de l'afrobeats Tems, Burna Boy et Ayra Starr, toutes les trois habillées par le créa-



J'assume pleinement mon identité et mon héritage, avec tout ce qu'ils comportent de chaos, de beauté, de couleurs et de vitalité, et je n'ai plus honte de cela

teur britannico-ghanéen Oswald Boateng.

Si elle voit, dans cette reconnaissance internationale, une "approbation" du milieu, Kanyinsola Onalaja, dix ans après le lancement de sa marque, revendique sa propre identité sans plus chercher à "rentrer dans le moule" de la mode occidentale.

"J'assume pleinement mon identité et mon héritage, avec tout ce qu'ils comportent de chaos, de beauté, de couleurs et de vitalité, et je n'ai plus honte de cela", affirme-t-elle en souriant.



Mi-Yoruba, mi-Edo, Onalaja puise son inspiration dans la culture de son pays natal, présent à 100% dans ses créations, dont elle réimagine le patrimoine

Sport

Matches amicaux contre le Mozambique et l'Ouganda La liste de Regragui attendue pour le 7 novembre

Le sélectionneur national Walid Regragui dévoilera, vendredi prochain, la liste des joueurs retenus en prévision des matches amicaux prévus contre le Mozambique et l'Ouganda, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

A cet effet, Regragui tiendra une conférence de presse au complexe Mohammed VI de football à 11h00, près de Salé, précise la FRMF sur son site web.

Les Lions de l'Atlas disputeront ces deux matches amicaux face au Mozambique et à l'Ouganda, respectivement les 14 et 18 novembre prochain au Grand Stade de Tanger (20h00), dans le cadre de leurs préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc-2025.

Le Maroc évoluera dans le groupe A de la CAN, qui aura lieu du 21 décembre au 18 janvier prochains, aux côtés des Comores, du Mali et de la Zambie.

Ligue des Champions La RSB se qualifie à la phase de poules

La Renaissance sportive de Berkane s'est qualifiée pour la phase de poules de la Ligue des Champions d'Afrique de football, en battant à domicile Ahly Tripoli par 2 buts à 1, samedi en match retour du deuxième tour préliminaire (aller: 1-1).

Paul Bassène (28e) et Ayoub Khayri (54e) ont inscrit les buts de victoire des Oranges, alors que Muaid Ellafi (10e) a marqué pour le club libyen.

L'autre représentant du Maroc dans cette compétition, l'AS FAR, s'était qualifiée, samedi dernier, pour la phase de poules après sa large victoire face aux Guinéens de Horoya Conakry (3-0), en match retour du deuxième tour préliminaire (aller: 1-1).

Coupe du monde U17 au Qatar

Le Maroc face à un nouveau défi mondial



Après le sacre historique de l'équipe nationale des moins de 20 ans au Chili, la sélection marocaine des moins de 17 ans de football s'apprête à lui emboîter le pas et vivre l'un des moments les plus importants de son histoire récente avec sa participation à la Coupe du Monde U17, prévue au Qatar du 3 au 27 novembre courant.

Sacrés champions d'Afrique à domicile quelques mois plus tôt, les Lionceaux de l'Atlas

arrivent à ce rendez-vous planétaire avec de l'ambition, mais également avec la conscience des défis qui les attendent, surtout que les sélections marocaines ne se contentent plus de la simple participation honorable, mais visent désormais les premières places du podium.

En remportant la CAN U-17 2025, tenue au Maroc, les protégés de Nabil Baha ont fait montre de leur potentiel, leur maturité collective, leur cohésion et leur discipline pour relever les défis afin d'arracher une victoire qui constitue une source de confiance et un symbole du progrès accompli dans la formation au sein du football marocain.

Le tirage au sort a offert au Maroc un groupe B relevé et compétitif. Le Portugal, habitué à briller dans les catégories de jeunes, le Japon, qui incarne la discipline, la rapidité et l'efficacité, et la Nouvelle-Calédonie, qui, en principe, apparaît comme l'équipe la plus abordable même si aucune rencontre n'est acquise d'avance.

Malgré un groupe serré, le Maroc dispose de plusieurs atouts majeurs pour aller loin dans cette compétition. De plus, le titre continental donne à l'équipe un état d'esprit conquérant et une confiance précieuse pour affronter les grandes nations.

Un état d'esprit mis en avant par le sélectionneur national, Nabil Baha qui avait affirmé en conférence de presse pour dévoiler la liste des joueurs convoqués à la Coupe du Monde

U17, que "la sélection nationale composée de 21 joueurs, entamera la Coupe du Monde au Qatar avec enthousiasme et optimisme, surtout après son titre de championne d'Afrique", ajoutant que "le sacre africain se veut avant tout une responsabilité avant d'être une source de fierté".

"Les joueurs sont fins prêts pour disputer le Mondial", qui commencera pour le Onze national lundi face au Japon, pour le compte de la 1ère journée, a indiqué Baha, soulignant que les préparatifs qui ont eu lieu aux Emirats arabes Unis et les derniers matches amicaux se sont déroulés dans de "très bonnes conditions".

Le sélectionneur national a rappelé que ses protégés avaient montré, lors des deux matches amicaux face au Venezuela (3-3) et devant la Suisse (2-0), une grande envie de signer une participation remarquable lors de ce Mondial.

La cohésion de ce groupe de jeunes talents, issus du championnat local et de l'Académie Mohammed VI de football et des clubs européens, constitue une base solide, un constat partagé par le coach Baha qui avait également souligné que "le Maroc dispose aujourd'hui d'importantes potentialités, d'infrastructures de très haut niveau et de joueurs évoluant dans de grands clubs. Cela nous oblige d'être compétitifs et de viser toujours les plus hauts niveaux dans toutes les compétitions".

L'encadrement technique, renforcé par l'expérience accumulée ces dernières années dans les compétitions africaines et internationales,

offre également des garanties pour relever les défis imposés par une compétition élargie pour la première fois à 48 équipes, exigeant une gestion optimale de la fraîcheur physique.

L'ambition du Maroc est de décrocher le titre de cette compétition planétaire et de franchir un palier qui confirmerait la progression du football de jeunes dans le Royaume et représenterait un véritable exploit et une vitrine mondiale pour cette génération qui rêve en grand.

Quoi qu'il en soit, cette participation s'inscrit dans une dynamique de long terme, celle d'un Maroc qui investit massivement dans ses académies et ses centres de formation afin d'assurer une relève compétitive pour les sélections nationales.

Doha: Mohammed Benmassaoud
(MAP)

Programme des matches de PÉN

Lundi 03 novembre

Maroc - Japon (14H30, Aspire Zone à Doha)

Jedi 06 novembre

Maroc-Portugal (13H30, Aspire Zone à Doha)

Dimanche 09 novembre

Maroc-Nouvelle Calédonie (14H30, Aspire Zone à Doha).

En chiffres

- La Coupe du monde masculine U17 se déroulera du 3 au 27 novembre 2025 au Qatar.

- Cette édition est la première à réunir 48 équipes.

- Les nations participantes sont réparties en 12 groupes de quatre équipes. Les équipes classées première et deuxième de chaque groupe, ainsi que les huit meilleures troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale.

- Tous les matches jusqu'à la finale se dérouleront sur les terrains du complexe de l'Aspire Zone situé à Al Rayyan, à environ neuf kilomètres du centre de Doha.

- La finale se disputera au Stade Khalifa International, également situé sur le site de l'Aspire Zone.

- Vainqueur de la compétition pour la toute première fois lors de l'édition d'Indonésie en 2023 grâce à un succès contre la France (2-2, 4 tab à 3), l'Allemagne est tenante du titre.

- Avec cinq sacres à son actif, le Nigeria est la sélection la plus titrée, devant le Brésil (quatre triomphes).

- Le Qatar accueillera le tournoi tous les ans de 2025 à 2029.

Nabil Baha convoque Bilal Soukrat et Ahmed Mouhoub

L'entraîneur de la sélection marocaine masculine U17, Nabil Baha a fait appel aux joueurs Bilal Soukrat, de la Renaissance de Berkane, et Ahmed Mouhoub, du FUS de Rabat, pour rejoindre l'équipe nationale qui se trouve actuellement à Doha, pour disputer la Coupe du monde de football.

Selon le site web de la Fédération Royale marocaine de football, "ces deux convocations interviennent suite aux blessures de Nassim El Massoudi et Ilies Belmokhtar, sociétaires respectivement des clubs allemand du Bayer Leverkusen et français de l'AS Monaco".

Jeux vidéo

Face au boom de l'IA générative, les artistes redoutent la fin de partie

Des personnages hyperréalistes et des univers virtuels créés sur simple demande: si les promesses des outils d'intelligence artificielle (IA) générative font miroiter des jeux vidéo plus ambitieux et moins chers à produire, elles se heurtent aux inquiétudes des artistes et développeurs.

Doublage, illustrations, code... "l'IA générative est déjà beaucoup plus utilisée qu'on ne le pense, mais à très petite échelle", explique à l'AFP Mike Cook, concepteur de jeux et enseignant en IA au King's College London, estimant qu'elle est encore rarement visible dans le produit final.

Selon une étude de la start-up américaine Totally Human Media, près de 20% des titres publiés en 2025 sur la plateforme de vente Steam ont intégré l'IA générative dans leur développement. Cela représente plusieurs milliers de jeux ces dernières années, dont des titres très populaires comme le jeu de tir "Call of Duty: Black Ops 6" et la simulation de vie "Inzoi".

Selon le consultant en IA Davy Chadwick, le développement rapide de l'IA générative devrait permettre de "fusionner plusieurs rôles en un seul en étant assisté par ces outils" et "booster 30 à 40% de la production".

Les technologies avancent vite: des logi-

ciels permettent désormais à n'importe qui de générer sur simple demande textuelle des éléments en 3D comme des objets ou des personnages, directement intégrables dans un jeu.

"Auparavant, créer un modèle 3D de haute qualité prenait deux semaines et coûtait 1.000 dollars. Aujourd'hui, ça ne prend qu'une minute et 2 dollars", indique Ethan Hu, fondateur de l'entreprise californienne Meshy.ai, qui revendique plus de cinq millions d'utilisateurs.

Partenariat avec la start-up Stability AI pour Electronic Arts, développement de "Muse", son propre modèle, pour Microsoft... la première industrie culturelle au monde (près de 190 milliards de dollars de revenus estimés en 2025, selon le cabinet Newzoo) a vu ses principaux acteurs multiplier les investissements dans l'IA ces dernières années.

Avec, comme objectif, d'améliorer leur productivité tout "en réduisant les coûts et temps de développement", détaille Tommy Thompson, fondateur de la plateforme "AI and Games".

Mais dans un secteur qui a connu ces dernières années des vagues de licenciements, "il y a beaucoup de méfiance et de crainte" face à un outil "qui nous rendrait soi-disant plus productifs mais signifierait, à terme, des pertes



d'emplois", s'inquiète, sous couvert d'anonymat, un salarié d'un studio français, familier de cette technologie.

Dans le cadre de la création 3D, "les objets qui sont produits par ce genre d'IA sont extrêmement chaotiques", déplore-t-il, et peu optimisés pour un jeu vidéo. "C'est franchement réhibitore à l'heure actuelle" car "ça prend autant de temps à reprendre qu'à faire".

Ces inquiétudes poussent les géants du secteur à rester discrets au sujet de l'intégration de l'IA générative dans leurs développements. Sollicités par l'AFP, Microsoft, Electronic Arts, Ubisoft ou encore Quantic Dream ont décliné tout commentaire.

Pour Félix Balmonet, cofondateur de la

start-up lyonnaise de génération d'images 3D, Chat3D, qui travaille avec "deux des cinq plus gros studios du monde", le but de ces logiciels n'est pas de remplacer les artistes mais de "permettre d'accélérer leur processus de création" en automatisant certaines tâches laborieuses.

S'en passer deviendra-t-il bientôt impossible? "Pour notre prochain jeu, il va falloir qu'on se pose la question de l'utilisation" de ces outils, confie sous couvert d'anonymat un directeur de studio français, qui vient d'achever un projet de plusieurs années "sans IA" et se disant "personnellement contre".

La plupart des éditeurs et investisseurs interrogés par l'AFP ont affirmé ne pas faire de l'IA un critère au moment de financer un jeu.

Car "il faut faire preuve de prudence quand on l'utilise", indique Piotr Bajraszewski, responsable du développement commercial du polonais 11 Bit Studios.

Sorti en juin, son dernier projet, "The Alters", s'est attiré les foudres des joueurs à cause de la présence dans le jeu de textes générés par IA, sans l'avoir mentionné au préalable.

Un simple "oubli" d'un élément "temporaire", s'est justifié le studio, mais qui montre l'attention portée par une partie des joueurs au travail des créateurs.

Recettes

Feuilletés aux crevettes et fromage frais



Ingrédients:

12 mini feuilletés à vol-au-vent ou 6 grands
250 à 300 g de crevettes décortiquées
2 gousses d'ail
1 cuillère à soupe de Parmesan râpé (facultatif)
1 cuillère à soupe de persil ciselé
150 g de fromage frais nature ou ail et fines herbes type Paysan Breton
1 à 2 cuillères à soupe de crème fraîche
1 cuillère à soupe de ciboulette ciselée
1 cuillère à thé d'échalote séchée (facultatif)
Poivre

Sel
2 cuillères à soupe de beurre

Préparation :

- Dans une poêle, faire chauffer le beurre puis ajouter l'ail râpé, laisser cuire légèrement puis ajouter les crevettes décortiquées. Laisser cuire quelques minutes des deux côtés puis saler, poivrer et ajouter le persil ciselé et réserver dans un bol.

- Dans un saladier, mélanger le fromage frais, le parmesan, la crème fraîche, les crevettes décortiquées en petit morceaux (laisser quelques unes pour la décoration) ainsi que la ciboulette ciselée finement et l'échalote séchée. Assaisonner de poivre du moulin idéalement et d'un tout petit peu de sel car les crevettes et le fromage frais sont déjà salés.

- Préchauffer le four à 180° C. Déposer les feuilletés dans un plat allant au four. Enfourner pour 10 minutes environ pour les réchauffer.

- Laisser tiédir puis garnir avec la farce fromage frais-crevettes. Poursuivre la même opération jusqu'à épuisement des ingrédients.

Garnir les vols au vent avec une ou deux crevettes.

Servir les feuilletés au fromage frais et aux crevettes accompagnées d'une bonne salade ou d'un velouté !

Le réchauffement a multiplié par quatre le risque d'un ouragan aussi puissant que Melissa

L'ouragan Melissa, le pire à toucher la Jamaïque depuis le début des relevés météorologiques, a été rendu quatre fois plus probable en raison du changement climatique causé par l'homme, selon une étude publiée récemment.

La tempête tropicale, évoluant entre les catégories 3 et 5, a provoqué des dégâts "catastrophiques" selon les autorités jamaïcaines. Melissa, qui se trouve au large des côtes est de Cuba et prend la direction des Bahamas, a ravagé les Caraïbes faisant au moins 30 morts, dont 20 à Haïti.

Le réchauffement climatique, causé principalement par la combustion de combustibles fossiles, a augmenté à la fois la probabilité et l'intensité de cet ouragan, selon l'étude menée par des scientifiques de l'Imperial College de Londres.

"Le changement climatique causé par l'homme a clairement rendu l'ouragan Melissa plus puissant et plus destructeur", affirme Ralf Toumi, qui a dirigé l'étude.

"Ces tempêtes vont faire encore plus de dégâts à l'avenir si nous continuons à réchauffer la planète en brûlant des combustibles fossiles", explique le professeur, à la tête du

Grantham Institute, spécialisé dans le changement climatique, au sein de l'Imperial College.

Selon lui, "la capacité des pays à se préparer et à s'adapter à ses limites". Si s'adapter au changement climatique est "essentiel", souligne-t-il, "les émissions de gaz à effet de serre doivent aussi cesser".

En cartographiant des millions de trajectoires théoriques de tempêtes dans différentes conditions climatiques, son équipe a découvert que dans un monde moins réchauffé, un ouragan comme Melissa toucherait terre en Jamaïque environ tous les 8.100 ans. Dans les conditions actuelles, ce chiffre est désormais tombé à 1.700 années.

Le monde s'est réchauffé d'environ 1,3 degré par rapport à l'ère préindustrielle, ce qui est dangereusement proche de la limite de 1,5 degré à ne pas dépasser pour, selon les scientifiques, éviter les effets les plus destructeurs du changement climatique.

Et même si une tempête aussi féroce que Melissa se produisait dans un monde sans changement climatique, elle serait de moindre intensité, selon l'étude: le réchauffement augmente la vitesse des vents de 19 kilomètres par heure.